

Saint Lunaire

Diocèse de
Quimper & Léon
— Edoarpti Kemper ha Leon —

Document numérisé en 2016

38322

LES SAINTS DE BRETAGNE

Saint Lunaire

PAR

l'Abbé J. MATHURIN

Recteur de Saint-Laurent de Rennes



IMP. L. BAHON-RAULT

17-19 — rue Le Bastard — 17-19

RENNES

—
1913

Il a été tiré de cet
ouvrage, 100 exemplaires
sur papier spécial, tous numé-
rotés.

N° A small, rectangular stamp or mark, possibly a library or collection stamp, located next to the number 100.

fb
247-
6
LUN



AUX LECTEURS

Ecrire la vie de nos vieux Saints Armoricaains et, dans l'espèce, celle de Saint Lunaire, ne fut jamais œuvre facile; mais la difficulté grandit encore à notre époque, où la critique historique exige des documents exacts, discute, contrôle, pèse toutes les preuves; quand nous n'avons en mains que des manuscrits ⁽¹⁾ postérieurs de plusieurs siècles aux héros et aux événements dont ils parlent; quand leurs auteurs et leur valeur historique nous sont inconnus.

Tout le monde a lu les difficultés que les Bollandistes, dès 1719, opposaient à la véracité de la Vie de Saint Lunaire qu'ils éditaient dans leur collection, et la comparaison qu'ils en faisaient avec les actes de Saint Samson.

Leur prudence était sage, car la critique moderne ⁽²⁾ n'a point désarmé.

Je ne m'exposerai point à ses coups : aussi je veux, dès le début, prévenir mes lecteurs qu'écrivant, après beaucoup d'autres, la Vie de Saint Lunaire, je ne veux point construire une thèse historique. Je veux seulement faire connaître ce Saint aux nombreuses paroisses qui l'honorent, et le leur faire mieux aimer; en un mot, édifier les âmes, plutôt que résoudre des problèmes et trancher des difficultés.

(1) Manuscrit d'Arras : *Acta S.S. Boll.* 1^{er} Juillet; Anvers 1719. — Manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Paris, N° 5317. — Office de St-Lunaire : Manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris, N° 1289. XIII^e ou XIV^e siècle. — Bréviaire de S. Malo, 1537; Bibliothèque de cette ville.

(2) Abbé Duine : *L'Hermine* du 20 Décembre 1910, page 99.

Je suivrai pour cela, presque textuellement, le récit du regretté maître Arthur de la Borderie, et, si j'y ajoute quelques détails, j'en laisse la responsabilité aux auteurs auxquels je les emprunterai et que je citerai fidèlement.

Au contraire, quand je décrirai le Culte de Saint Lunaire, je pourrai prétendre à l'exactitude absolue. Si j'ai été guidé dans mes recherches par les notes disséminées dans maints volumes, j'ai voulu vérifier sur place, compléter, corriger parfois leurs renseignements.

La complaisance et la cordialité du clergé des paroisses que j'ai dû visiter m'ont rendu cette enquête agréable et fructueuse. Je veux exprimer à tous mon souvenir reconnaissant.

Et maintenant, ouvrons la vie de Saint Lunaire avec l'esprit qui dictait à Montalembert ⁽¹⁾ cette phrase charmante qui nous servira d'épigraphe :

« Écoutons la légende de Saint Léonor, l'une des perles les plus fines du précieux écrin de la tradition celtique. »



(1) Moines d'Occident : II, p. 389.

VIE DE SAINT LUNAIRE

LES PREMIÈRES ANNÉES.



LUNAIRE, dit la légende, eut pour père Hoël 1^{er} ou Haëloc, autrefois roi d'Armorique, où il succéda à Budic; et pour mère Coupaia, princesse bretonne à laquelle les Gallo-Romains donnèrent le nom d'Alma-Pompa et qui serait la même qu'Aspasie, fille d'Eusèbe, roi d'Armorique avant Budic. ⁽¹⁾

Quand les Frisons, en 509, envahirent l'Armorique, Hoël aurait été chercher un refuge dans l'île de Bretagne⁽²⁾; ce fut là que naquit Lunaire.

M. de la Borderie ⁽³⁾ se contente de ces indications plus sommaires : « Son père s'appelait Hoëloc, nom tout breton; sa mère avait un nom tout romain, Alma Pompa.

(1) Abbé Tresvaux : *Vie des Saints de Bretagne*, (Continuation de Dom Lobineau) p. 167.

(2) *Ibidem*.

(3) *Saint Lunaire*, p. 9.

« Lui se nommait en latin *Leonorius*, que les Bretons « prononçaient *Leuner* ou *Lunaire*. »⁽¹⁾

Dom Lobineau le fait naître dans la Cambrie. M. de la Borderie dit : au pays des Demètes (Pembrokeshire).

A peine avait-il cinq ans, que ses parents le conduisirent à l'école du célèbre abbé Illtyd ou Iltud, au canton de Clamorgan⁽²⁾. Là, il eut pour condisciples Tudual son frère, Paul-Aurélien, Samson et Magloire⁽³⁾.

La légende raconte merveilles de sa précocité intellectuelle, de sa vertu, de sa charité. Aussi fut-il de bonne heure initié aux divers degrés des ordres ecclésiastiques et sacré évêque par Dubric évêque de Caerlëon⁽⁴⁾.

« Il y avait alors, dans l'île de Bretagne, bien des évêques dont le diocèse ne consistait qu'en un monastère. « Lunaire semble avoir été de ce nombre. »⁽⁵⁾

« Il n'avait point de siège particulier, et, sans l'obliger « de sortir de son monastère, on lui conféra la dignité « d'évêque pour le bien spirituel des peuples voisins ; ce qui « semble avoir été fort ordinaire à la nation bretonne. »⁽⁶⁾

(1) Voici ce que dit M. Joseph Loth, professeur au collège de France, ancien doyen de la Faculté des Lettres de Rennes, (*Revue Celtique*, avril 1909, page 137) « Saint Lunaire a donné son nom à une paroisse d'Ille-et-Vilaine. On prononce « *luner*, c'est un dérivé de *lun*. gall. *llun*, forme, image, effigie. On trouve aussi « *Leonorius* forme qui pourrait s'expliquer, car *Lunair*, *Luner* remonte à un vieux « bretonique *Lounarios* ou *Lounorios*. »

On trouve encore les formes : Launaire, Launeuc, Lormel et Lourmel.

(2) De la Borderie : *Saint Lunaire*, p. 9.

(3) Trévaux, p. 167.

(4) *Ibidem*.

(5) De la Borderie : *Saint Lunaire*, p. 9.

(6) Trévaux, p. 168.

VERS L'ARMORIQUE

Mais déjà les Saxons envahisseurs occupaient la Grande-Bretagne presque toute entière et rendaient cette terre troublée inapte aux méditations de la solitude. Déjà de nombreux Bretons avaient fui et passé la mer et, « ayant « formé des établissements dans les pays de Vannes et de « Quimper, avaient besoin de secours spirituels »⁽¹⁾.

« Quand Lunaire vit le mouvement d'émigration se « développer... quand il sut que l'Armorique, outre la « paix et la solitude qu'elle promettait, recelait encore des « païens à convertir, Lunaire fut pris du désir de s'y « rendre. Selon ses actes, il y fut décidé par une voix céleste, qui dans son sommeil lui dit : Pars sans délai et « va outre mer ; là, beaucoup de païens t'attendent pour « sortir de l'erreur. »⁽²⁾

Si l'amour de sa patrie, l'attachement à sa famille essayèrent de le retenir, ne se souvint-il pas de ces paroles du Saint-Livre que souvent il avait méditées : « Si quel- « qu'un n'abandonne point son père, ou sa mère, ou sa « maison, il ne peut être digne de moi. »⁽³⁾

« Mais il ne partit pas seul. Il emmena avec lui tous « ses moines, les serviteurs et les clients de son monastère, et bon nombre de voisins. »⁽⁴⁾

(1) Trévaux, p. 167.

(2 et 3) Mss. 1289 de Bibl. Sainte-Geneviève.

(4) De la Borderie : *Saint Lunaire*, p. 8.

Ils montèrent sur une vingtaine de barques : « des
« femmes, des enfants, des guerriers reconnaissables à
« leurs vêtements de couleur pourpre, des pâtres avec
« leurs sayons de peaux de chèvres se mêlaient à des
« moines au front » rasé, selon le rit monastique breton,
et vêtus de la tunique de laine blanche ou grise et de la
coule de peau rougeâtre. Au milieu d'eux se tenait Lunaire
distingué seulement par sa houlette rustique et la croix
pendant sur sa poitrine ⁽¹⁾.

Et bientôt, sur les flots de l'Océan Britannique que nous
appelons aujourd'hui la Manche, ces barques «tendaient
« leurs voiles, comme des ailes d'oiseaux, au vent qui les
« poussait sans violence, vers la côte Nord de la péninsule
« armoricaine. »

« Le soleil brillait. Mais bientôt, à l'horizon, dans la
« région du Nord-Ouest, parut un nuage qui noircit et
« qui grossit rapidement et finit par voiler le ciel tout
« entier. Le vent sautant dans cette direction, lança avec
« violence, comme une trombe, sur l'Océan, la pluie et
« la tempête. Les barques, affreusement secouées, amé-
« nèrent leurs voiles, jetèrent à la mer leur bagage. En
« vain. La furie du vent croissait sans cesse, les lames se
« dressaient, hautes comme des murs, le désastre était
« imminent. »

« Dans la barque principale, » Lunaire dormait « tran-
« quille, en dépit des bonds de la vague affolée et des
« sifflements sinistres de la tempête..... Par respect, on

(1) De la Borderie, *Saint Lunaire*, p. 7.

« s'était abstenu de l'éveiller. Le péril croissant et l'an-
« goisse devenant mortelle, un grand cri monta vers lui
« de toutes parts :

« — Père! père! priez pour nous où nous sommes
« perdus! ⁽¹⁾

« L'évêque s'éveilla, comprit d'un regard, se leva, fit le
« signe de la croix, et tendant les bras au ciel :

« — O Jésus-Christ, dit-il, sauvez-nous, ne nous laissez
« pas périr dans les flots.

« Le vent mollit alors, puis s'apaisa. Les murs des
« vagues, tombant et s'affaissant sur eux-mêmes, rou-
« lèrent en souples ondulations. Les pauvres barques
« ralliées, réparant de leur mieux leurs avaries, reprirent
« tranquillement leur route vers le Sud.

« Bientôt, devant elles, les rivages de l'Armorique
« dessinèrent leurs contours aux vives arêtes, aux formes
« nettement accentuées. A gauche c'était le vaste rocher
« d'Aaron encore désert, le fleuve de Rance qui se perd
« au loin dans les terres; entre le fleuve et le rocher, la
« cité d'Alet dressée sur son promontoire étalant avec
« orgueil sa ceinture murale, ses tours aux cordons de
« briques et son port rempli de vaisseaux. Sur la droite,
« au delà de la Rance, vers l'Ouest, les émigrants contem-
« plaient de leurs barques avec admiration cette côte
« pittoresque, découpée en festons capricieux dont les

(1) « *Prae timore excitaverunt eum dicentes: Pater ora pro nostra salvatione.* »
Vit. S. Leonorii ex Brev. Maclov., dans les *Acta S. S. Boll. Julii*, t. I, p. 110.

« dents formées de hautes pointes de rochers, enserrèrent
« des baies tranquilles bordées de sables d'or.

« Au-dessus de ces baies et de ces roches, en place des
« riches cultures et des riantes habitations, qu'on y voit
« de nos jours, partout se dressait, brillante sous le
« soleil, une épaisse forêt, haute et majestueuse, couronne
« du rivage, mais témoin irrécusable des pertes subies
« en ces rivages par la civilisation.

« On était alors au ^{vi}e siècle (vers 540). L'Empire
« romain, après avoir longuement pressuré la région
« armoricaine, l'avait, depuis plus d'un siècle, abandonnée
« sans défense aux pirates du Nord, dont les cruautés et
« les ravages, succédant aux extorsions du fisc impérial,
« eurent bientôt créé le désert sur ces côtes, et contraint
« les derniers habitants à chercher dans l'intérieur des
« refuges mieux abrités.

« Quand la flottille fut, comme nous l'avons dit, en vue
« d'Alet, Lunaire, ordonna de laisser la ville à gauche et
« de gouverner vers cette côte déserte, vers cette rive
« profondément déchiquetée, que dominait la grande
« forêt silencieuse.

« Le pilote se dirigea vers la pointe la plus avancée en
« mer : longue et haute muraille de roches abruptes, dont
« l'extrémité nord, relevée en pyramide et tranchée d'un
« coup de sabre gigantesque, se trouve séparée du reste
« par une fissure profonde où la vague s'engouffre et qui a
« valu à ce promontoire le nom de pointe du *Décollé*.

« Ce rempart indestructible protège, contre les vents

« d'Ouest, une jolie baie, ceinte d'une grève douce et
« brillante, où vient s'emboucher un petit ruisseau, dans
« lequel la mer remontait alors sans obstacle entre les
« grands arbres de la forêt. » ⁽¹⁾

LUNAIRE A PONTUAL.

Le territoire, où aborda Lunaire, s'appelait *Pontual* : nom
qui est resté attaché, jusqu'à la Révolution, à la Seigneurie
et à la paroisse de *Saint-Lunaire de Pontual*, et jusqu'à
nos jours, à la forêt et aux vieux bâtiments d'une ferme.

« Preuve sensible, » dit M. de la Borderie, du passage
en ces lieux de l'Evêque Tudual, frère de Lunaire.

Tudual aurait rencontré devant lui ce « fluviôlé du
« Clévelin où la mer remontait assez haut et qui s'épan-
« chant au loin sur ses bords, se transformait tantôt en
« torrent, tantôt en marécages d'une traversée fort difficile.
« Tudual imposa à ce fantastique et orgueilleux filet d'eau
« un joug, c'est-à-dire un pont, puis il passa outre, et le
« pont s'appela désormais le Pont de Tudual et par
« contraction Pontual. » ⁽²⁾

L'Evêque-Abbé de *Traoun-Trecor*, de Tréguier, « n'avait
« fondé là ni église, ni monastère. » ⁽³⁾

(1) De la Borderie : *Saint Lunaire*, p. 7, 8, 9 et 10.

(2) De la Borderie : *Histoire de Bretagne*, T. I, p. 66.

(3) *Ibidem*.

Cependant, Lunaire « trouva dans ce lieu un oratoire « en ruines. » ⁽¹⁾ Il voulut y célébrer la messe. Mais, hélas ! ses compagnons, dans la tempête, et pendant le sommeil de l'Evêque, avaient jeté à la mer, pour alléger le navire, « avec les bagages, son autel portatif, c'est-à-dire la pierre « sacrée dont il se servait, dans ses voyages, pour célébrer « la messe. »

Lunaire se désolait, quand « il vit voler vers lui deux « colombes plus blanches que la neige, venant de la mer « et tenant, entre leur pattes, son autel qu'elles posèrent « à ses pieds. » Au XVIII^e siècle, « le trésor de la paroisse « conservait encore cette pierre sacrée, et, pendant tout le « Moyen-Age, on crut qu'un faux serment, fait sur cette « relique, entraînait dans l'année même la mort du « jureur. » ⁽²⁾

Les moines émigrés se hâtèrent de bâtir leur oratoire et leur couvent, conformément aux règles monastiques et aux traditions bretonnes.

« Chaque moine construisait, pour son usage personnel, « une cellule ou logette, » qui, à Pontual, sous les arbres de la grande forêt, dut être faite de planches. « Au milieu

(1) Tresvaux : *Vie des Saints de Bretagne*.

(2) De la Borderie : *Saint Lunaire*, p. 34. La *Vita S. Leonorü* (ex cod. atrebat. A. S. S. Boll. Julii I. p. 110), prête naïvement aux deux colombes ce langage : « Lunaire, Saint de Dieu, voici que nous t'apportons ton autel ; et sache que « quiconque désormais aura fait sur lui un faux serment, n'atteindra pas la fin « de l'année. »

Le style très humain de ce discours a permis à M. de la Borderie de dire que les messagères furent les sœurs de l'Evêque apportant d'outre-mer son autel oublié.

« du terrain où étaient semées les cellules, on construisit « de la même façon une chapelle, un bâtiment pour le « réfectoire et la cuisine ; la cellule de l'Abbé, construite « en forts madriers, s'élevait un peu en arrière, dans une « position dominante, de façon à embrasser, surveiller « toute la communauté. »

« L'ensemble de ces constructions était environné d'un « *Vallum*, rempart de terre ou de pierre précédé d'un « fossé, de forme circulaire le plus souvent, clôture et « rempart du monastère. » ⁽¹⁾

L'Eglise était le centre du monastère ; la prière, le centre de la vie du moine breton. Voici quel était, d'après l'auteur de sa vie ⁽²⁾, le règlement des moines de Saint-Lunaire :

« Au chant du coq, ils célébraient matines et laudes. « Dès que le jour paraissait, ils entraient en obédience en « retournant à leur travail ⁽³⁾. Sans désespérer, ils disaient « là les heures canoniales, savoir, prime, seconde, tierce « et sexte. Un peu avant l'heure du none ⁽⁴⁾, ils quittaient « l'ouvrage et se rendaient à l'église, louant le Père, le Fils « et le Saint-Esprit en chantant : *Benedicite, omnia opera « Domini Domino et superexaltate eum in secula*, jusqu'à « la fin du psaume. Enfin, ils célébraient leur office et « ensuite allaient prendre leur réfection. Mais, avant de se

(1) De la Borderie *Histoire de Bretagne*, I^{re} Vol., p. 509.

(2) *Vita Sancti Leonorii*. Bibl. nat. ms lat. 5317 f. 69, v^o. — Traduction de M. de la Borderie.

(3) Le défrichement de la forêt.

(4) Trois heures du soir.

« mettre à table, ils prélevaient la dîme de leur repas et la
« jetaient aux animaux et aux oiseaux du ciel, car il n'y
« avait point de pauvres parmi eux, tout entre eux étant
« commun, suivant le conseil du Seigneur. »

Peu moelleux était leur repos, pris sur un matelas
rempli de paille ; bien maigre, selon la règle d'Iltut, était
leur repas. Leur abstinence, à Pontual, s'aggravait de la
disette de ces lieux désertés et sans culture. « La première
« prière de notre évêque, après son débarquement, fut de
« demander à Dieu de l'empêcher, lui et ses moines, de
« mourir de faim :

« Je vous supplie, Seigneur Jésus, de conforter le cœur
« de mes frères et de les soutenir contre la misère qui
« nous presse sur cette terre inconnue. » ⁽¹⁾

« Un jour, étant à prier dans un coin de la forêt, il vit
« se poser, près de lui, un petit oiseau, tenant au bec le
« resie d'un épi de blé. A cette vue, l'évêque fit le signe
« de la croix et s'écria :

« Seigneur, Dieu tout puissant, je vous adore, je vous
« bénis, je vous glorifie ! Fasse votre miséricorde que ceci
« ne soit pas une tentation du diable ! »

« Il y avait donc, sous ces bois sauvages, un sol où le
« blé pouvait croître, un lieu où il croissait encore ! Quelle
« joie pour Lunaire !

« Avec la confiance des cœurs grands et humbles,
« Lunaire ayant appelé un de ses moines, dit à l'oiseau :

(1) *Breviar. Maslov, an. 1537 ; fol. 196 v° ; — Bolland. Jul. I, p. 195 ; — De la Borderie : Saint Lunaire, p. 11, et Hist. de Bret. I, p. 367.*

« Au nom de Jésus-Christ, mon maître, conduis ce
« serviteur de Dieu au lieu où tu as pris cet épi. » ⁽¹⁾

« L'oiseau part, le moine le suit et arrive ainsi à une
« clairière où s'était conservé, en se resemant lui-même,
« un petit champ de froment, dernier reste d'une riche
« culture depuis longtemps disparue avec les cultivateurs.

« A cette nouvelle, la communauté entière chante à
« Dieu un solennel cantique d'actions de grâces, et le
« lendemain, tous les moines, Lunaire en tête, se met-
tent en devoir de renverser la forêt.

« Ce fut un rude labeur.

Aussi, après quatre semaines, les défricheurs n'en
pouvaient plus. Perdant courage, ils supplièrent Lunaire
de les conduire vers une autre plage moins rétive, où il
fût moins dur de gagner sa vie. Mais le maître inflexi-
ble : « Ceci est une tentation du diable. Prenez courage
et fortifiez-vous en Dieu ⁽²⁾. »

« Ces malheureux obéirent et, pour prix de leur cons-
« tance, peu de temps après, un beau matin, allant à
« l'ouvrage, ils virent la forêt entière tombée dans la mer
« et flottant sur l'eau. Sans doute, une violente tempête,
« comme il s'en lève souvent sur ces côtes, une pluie
« abondante survenue pendant la nuit, une rageuse inon-
« dation du pétulant Clévelin avaient ébranlé cette
« masse ligneuse » et l'avaient précipitée dans les flots.

(1) *Ibidem.*

(2) *Brev. Macl. 1537 fol. 197. — Bolland. I p. 125. — De la Borderie, Ibidem. p. 12 et 368.*

Divisée en flots arborescents, elle nageait sur la mer, dit la vie de notre Saint ⁽¹⁾, comme une troupe de canards ou d'oisons.

Mais les moines de Pontual « n'étaient pas au bout de « leurs peines. Ce sol, dégagé des arbres, des halliers qui « l'étouffaient, il fallait l'ouvrir, le retourner, le préparer à « recevoir et à féconder la semence. Privés de bêtes de « trait ou de somme, les moines devaient tout faire de leurs mains, avec des bèches, des pioches ou autres « outils très insuffisants : travail écrasant ! Une seconde « fois, ils perdirent courage et comme leur première « requête à leur abbé n'avait pas réussi, cette fois, ils « résolurent de se sauver pendant la nuit et de le laisser « seul en tête à tête avec son infernal défrichement.

« Lunaire eut vent du complot : doucement il récon- « forta ses moines ; puis chercha le remède où il était, « dans les forêts voisines, où, depuis la disparition de « l'homme, les animaux domestiques, ses aides naturels, « étaient retournés et devenus à demi sauvages ⁽²⁾ ». Il y rencontra treize cerfs.

La vie de Saint Lunaire ⁽³⁾ veut voir dans ces animaux étonnants des cerfs de taille colossale et raconte même que, de la peau du treizième, éventré par ses congénères, l'Abbé fabriqua les rênes et les traits dont ils furent attelés eux-mêmes.

(1) Bibl. nat. mss. lat. 5317, fol. 70.

(2) De la Borderie, *Ibidem*.

(3) *Vita S. L. ex ms. Atrebat.* Boll. I, p. 121.

Quoiqu'il en soit, avec le secours de ces limoniers providentiels, il fallut cinq semaines et trois jours pour achever de labourer ce sol pénible.

Alors Lunaire voulut jeter en terre, de sa main, les premières semailles et après lui tous les frères vieux et jeunes suivirent son exemple.

Impatient de récolter ce froment si nécessaire, l'Abbé surveillait attentivement ses cultures. Or, un jour qu'avec trois moines, après une de ses visites, il se reposait, au bout d'un champ, appuyé sur son bâton, il aperçut, sur la terre, une statuette d'or, représentant un béliet que des taupes, en fouillant comme elles font d'ordinaire, avaient mis au jour. ⁽¹⁾

Vestige du luxe des Gallo-Romains qui, avant les Bretons, avaient habité ces rivages et que de nos jours encore, des fouilleurs heureux découvrent parfois dans nos campagnes ⁽²⁾.

La statuette valait bien trois mille sols d'argent ⁽³⁾. Mais c'était un trésor méprisable pour des moines : « l'or, dit Lunaire, est pour les rois et non pour les prêtres. » Pourtant il mit sa trouvaille en réserve pour s'en servir en temps opportun.

Et la moisson, bénie de Dieu, produisit au centuple, cette première année, et, dans les suivantes, soixante pour un.

(1) *Ex ms. Atrebat.* Boll. I, 121.

(2) Par exemple les petits taureaux trouvés à Châtillon-sur-Seiche : Musée Archéologique de Rennes.

(3) M. de la Borderie en estime le prix à 84.450 fr., environ de notre monnaie.

APOSTOLAT DE LUNAIRE.

Bientôt, sous la direction de Lunaire, toute la contrée fut défrichée, ensemencée.

L'émigration bretonne, continuant sans trêve, repeupla ces solitudes.

Lunaire civilisa, en les christianisant, les habitants nouveaux. Il dressa, sur la terre de Pontual, « comme le « phare près de l'Océan », la croix de Jésus-Christ qui jusque là n'y avait pas été plantée.

Dans tout le pays, sur lequel régnait la cité gallo-romaine d'Aleth, centre d'un commerce prospère et aussi école « d'un paganisme étrange et composite, mélange du « culte druidique et du polythéisme latin, Lunaire pro-
« pagea l'Evangile. » (1)

Quel fut le champ de son action, l'itinéraire de ses courses apostoliques ? Il serait difficile de le dire. Il semble pourtant, en recherchant les lieux où s'est établi et conservé son culte, qu'il ait parcouru les campagnes riveraines de la Rance, du Meu et de l'Arguenon. Sa course, alors, serait jalonnée par les paroisses qui s'appellent aujourd'hui : sur la Rance : Saint-Lunaire, Plouer, Le Quiou, La Chapelle-Blanche (sur la ligne de partage des eaux de la Rance et du Meu); Le Loscouet-sur-Meu, Talensac, Mordelles, sur le Meu; sur l'Arguenon, Saint-Lormel.

(1) De la Borderie.

D'autres paroisses honorent Saint Lunaire : Miniac-sous-Bécherel, Combourg, Baguer-Morvan, Plerguer, Hirel, Andouillé, etc.

Notre Saint les a-t-il visitées ? Nul document ne le dit, sauf pour Mordreuc en Pleudihen. — Quelques-unes ont-elles été les étapes de l'exode de ses reliques vers la capitale de la France au ix^e siècle ? C'est possible ! — Mais, ici encore, nous sommes réduits aux hypothèses et aux probabilités : la prudence commande de ne pas conclure.

VISITE AU ROY DE FRANCE.

Défricher le désert forestier de Pontual et l'ensemencer ; mieux encore, jeter à pleines-mains la semence évangélique, c'était toute la mission de Lunaire.

Mais il ne pouvait pas ne se pas rencontrer avec les chefs qui gouvernaient le pays : le roy de Domnonée (1), l'un des cinq Etats Bretons-Armoricains (2), sur lequel s'exerçait son apostolat ; et le roy de Paris Childebert, qui, dès lors, prétendait au protectorat, à la suzeraineté des petits royaumes voisins.

Or, en ce temps-là, la Domnonée avait pour chef Conomor jadis comte de Poher.

Vers 540, en effet, le roi Iona avait été tué, dans une

(1) La Domnonée comprenait le Nord de la péninsule, du Keffeut (Rivière de Morlaix) au Couesnon.

(2) Vannes ou Browerech, Cornouaille, Poher, Léon, Dommonée.

partie de chasse, disaient les uns ; assassiné, disaient les autres.

Plus tard, les historiens en accusèrent Conomor ; au moment du drame, nul ne le soupçonna. Aussi put-il, sans provoquer de révolte, imposer à la veuve de Iona son alliance, et à son fils Judual sa tutelle.

A l'époque dont nous racontons l'histoire, Conomor, son épouse, son beau-fils Judual, habitaient probablement le castel gallo-romain de Montafilant près de Corseul.

Lunaire eut-il à se plaindre des empiétements du roi de Domnonée et voulut-il, pour en défendre son domaine, le mettre sous la protection d'un chef plus puissant ?

Voulut-il, au contraire, plaider la cause de la faiblesse de Judual contre la jalousie et la cruauté de son tuteur ? Les historiens se divisent sur ce point. ⁽¹⁾

Mais ils s'accordent à dire que, s'il entreprit le voyage de Paris, ce fut surtout pour répondre à l'appel du roi auquel était parvenu le renom de sainteté de l'apôtre breton.

Lunaire quitta donc son monastère de Pontual, passa par son établissement du Pehou ⁽²⁾, dont les chrétiens lui procurèrent le moyen de traverser la Rance ⁽³⁾.

(1) Les anciens historiens admettent la première opinion et racontent d'abord le voyage de Paris : (Bibl. nation. Mss 5317 ; — Mss de la Bibl. Ste Geneviève, xiv^e s. ; — Bollandistes ; — Dom Lobineau ; — Déric.

Les auteurs modernes : Roumain de la Rallaye, de la Borderie placent d'abord l'attentat de Conomor contre Judual.

(2) En Plouër.

(3) « Cum autem devenisset ad fluvium Rhenum in villa Mortue vocata, » Mss. *Atrebat.* Boll. (Erreurs manifestes du copiste qui eût dû écrire *Rentium* et *Mortruc*).

Sur la rive droite, en face du Pehou, s'élevait une villa appelée *Mortruc* ou *Mordreuc* ⁽¹⁾.

Lunaire y rencontra deux aveugles. L'auteur du manuscrit ⁽²⁾ cité par les Bollandistes fait bénéficier l'un de ces malheureux d'un songe prophétique de ce qui allait arriver.

Quoiqu'il en soit, tous deux supplient Lunaire « de leur rendre la vue, en appliquant sur leurs yeux de l'huile consacrée et en invoquant le nom du Christ :

« — Etes-vous chrétiens ? leur demanda-t-il.

« ... Les deux aveugles se dirent chrétiens et Lunaire, sur leurs instances, consentit à tenter leur guérison. Le premier sur lequel il opéra recouvra la vue des deux yeux immédiatement sans difficulté. Pour le second, un seul de ses yeux s'ouvrit, l'autre resta obstinément fermé :

« — Cela vient sans doute, dit Lunaire, de ce que vous êtes un mauvais chrétien. Confessez-moi vos péchés.

« — Je ne suis encore que catéchumène, reprit le borgne, je n'ai pas été baptisé.

« L'ayant interrogé sur la foi, Lunaire le baptisa et son second œil s'ouvrit.

« De là vient que notre saint est encore invoqué aujourd'hui, avec grande foi, pour toutes les affections de la vue. ⁽³⁾ »

(1) Aujourd'hui en la paroisse de Pleudihen.

(2) Mss. *Atrebat.*

(3) Mss. *Atrebat.* Boll. — Tous les auteurs. — M. de la Borderie.

Suivant les voies romaines, Lunaire parvint à Lutèce.

Il allait entrer au palais du roi quand il rencontra, sur le seuil, un pauvre cul-de-jatte ⁽¹⁾ auquel un jeune homme, mauvais plaisant, avait enlevé ses soutiens. Lunaire guérit l'infirme et passa son infirmité au jeune orgueilleux qui, repoussant sa prière, refusait de cesser sa cruelle plaisanterie.

Cependant le roi de Paris et Ultrogode, son épouse, accoururent à la rencontre du Saint, ils le reçurent avec le plus profond respect et l'introduisirent dans leur palais.

Des miracles qu'il accomplit ⁽²⁾ : deux colombes descendant sur sa tête pendant qu'il célébrait la messe, une coupe de poison qui se brisa sous sa bénédiction, la résurrection de l'empoisonneur, frappé de mort, lui acquirent la vénération de tous.

Toutes ses suppliques furent exaucées, ses désirs remplis. Le roi voulut le combler des présents les plus riches : or, argent, pierres précieuses, robes tissées d'or.

« Je n'accepte rien de tout cela, répondit l'homme de Dieu, c'est moi au contraire qui t'apporte de l'or. »

Et il présenta le bœuf d'or que les taupes avaient jadis exhumé dans ses cultures.

Les courtisans, interrogés par leur maître ⁽³⁾, estimèrent la précieuse pièce d'orfèverie à trois mille sols d'argent, valant, avons nous dit, 84.000 francs de notre monnaie.

(1) *Mss. Atrebat.* — *Mss.* de la Bibl. Sainte-Geneviève.

(2) *Mss. Atrebat.* — *Mss.* de la Bibl. Sainte-Geneviève.

(3) Bibl. nat. ms. lat 5317.

Mais le roi ne voulait point rester le débiteur d'un pauvre moine, il renouvela ses offres généreuses.

« Tout ce que je te demanderais, dit le saint, serait de me donner en terre la valeur de ce bœuf et de m'assurer la tranquille possession de ce que j'ai acquis par mon travail, possession qui m'est contestée par des méchants.

« Le roi lui donna ou plutôt lui garantit de suite... tout le territoire défriché par lui autour de son monastère et il ajouta :

« — Quand tu seras de retour chez toi, va sur le point le plus élevé de ce territoire et là, sonne ta cloche : aussi loin qu'on l'entendra, la terre sera tienne. » ⁽¹⁾

LES LIMITES DE SES TERRES.

L'évêque accepta cette donation. A son retour il placè, sur le sommet d'une colline un timbre puissant, il le frappe d'un marteau : le son retentit à quatre milles de distance.

Puis le Saint, suivi des ministres du roi, parcourt les campagnes et interroge les habitants : les uns loyalement avouent avoir entendu la cloche, les autres le nient avec impiété. Aux terres des premiers il donne une miraculeuse fécondité ; la stérilité et la misère seront la partage des seconds. Ce châtement dura trois ans ⁽²⁾.

(1) *M.* de la Borderie : *Histoire de Bretagne* I 407.

(2) Les trois manuscrits.

D'ailleurs le miracle lui-même se chargea, disent nos manuscrits, de fixer les limites de son monastère. Il jetait son manteau sur de longues pierres couchées, qui se levaient sur son ordre, se mettaient en marche et s'arrêtaient où se terminaient les terres monastiques ⁽¹⁾. La tradition a conservé à ces pierres le nom de « perrons de Saint Lunaire. »

« Il mit des bornes à sa paroisse, (écrivait en 1689 « Thomas Le Maistre, recteur de Saint-Lunaire, ⁽²⁾ qui se « voient encore aujourd'hui et se nomment perrons, « c'est-à-dire grosses et hautes pierres, qui déterminent la « paroisse de ses circonvoisines..... Même il y en a une « du côté de Saint-Briac, élevée de deux ou trois pieds, « large d'un pied, au bas de laquelle est un rond, en « terre, de trois quarts de pied de diamètre, où l'on n'a « jamais vu herbe, parce que, croit-on, le Saint a célébré « la messe sur la pierre et c'était le lieu où il faisoit la « genuflexion. »

La tradition n'a point conservé ce souvenir. Mais on montre, encore aujourd'hui, quatre « perrons de Saint Lunaire. »

Si on se dirige vers Pleurtuit, à 4 kilomètres de Saint-Lunaire, on trouve, au bord de la route, une pierre haute de 75 centimètres, large de 35, épaisse de 30, qui, au

(1) Bibl. Ste Geneviève : *Mss.* 289, p. 38^{re}.

(2) Bibl. nat. *Mss. fr.* Coll. des Blancs - Manteaux xxxviii p. 633. — De la Borderie.

ras du sol, prolonge cette épaisseur de 35 centimètres et prend ainsi la forme exacte qui lui a valu son nom : « le prie-Dieu de Saint Lunaire. »

Sur la même route, mais à 5 kilomètres de St-Lunaire, auprès de la maison du garde du Bois de Pontual, entre Cuplais et Pleurtuit, une seconde pierre apparaît. Elle est désignée, sur les cartes d'état-major, sous le nom de « Grand Perron. »

En revenant vers Dinard, près de la route nationale de Quiberon à Saint-Malo, à quelques mètres à peine de l'antique « chateau et maison noble de Pontual » tombé, depuis près de trois siècles, à l'état de ferme, au bord du Clevelin naissant, était jadis une haute pierre cylindrique, dont le sommet était entouré d'une gorge que coupait, en un endroit, une autre gorge plus courte formant croix avec la première. C'était là, dit la tradition, que Lunaire remontant la rivière, attachait son bateau. Cette pierre a disparu dans une excavation creusée trop près d'elle. Nous sommes ici à 4 kilomètres de Saint-Lunaire.

Enfin, on montre un quatrième perron, au Sud du Château de la Ville-Revault, au bout d'un petit chemin appelé « la Rabine », à 3 kilomètres de Saint-Lunaire.

MIRACLES DE SAINT LUNAIRE.

Les récits de miracles abondent dans nos manuscrits.

Déjà, nous avons cité : la guérison des aveugles de Mordreuc, celle du cul-de-jatte de Lutèce, le châtiment du cruel jeune homme et sa conversion. Il faudrait raconter

encore, si les limites de cet ouvrage nous le permettaient, la guérison d'une jeune possédée ⁽¹⁾; sur la route de Lutèce à Pontual la guérison d'une femme par la vertu du pain bénit ⁽²⁾; la purification de quatre lépreux ⁽³⁾; l'illumination de son église avec le seul signe de la croix; les prodiges qui accompagnèrent sa mort.

Mais avant ce jour, d'autres événements vont se dérouler dont nous devons reproduire le récit.

LUNAIRE, CONOMOR ET JUDUAL.

Nous avons dit, plus haut, que le roi de Domnonée, Conomor, habitait, avec sa femme et son beau-fils Judual, le Château de Montafilant.

Il y vivait ⁽⁴⁾ « en bon père de famille, cherchant à se remettre » de l'horrible tragédie de Beuzit, de l'assassinat du jeune prince Melar, son neveu, dont il avait été le témoin impuissant, « à se rafraîchir le sang par la vue des belles vallées de la Rance et de l'Arguenon. »

« Il ne semblait nourrir aucun mauvais dessein contre Judual, et en voyant la vive sympathie de son mari pour l'orphelin Melar, la mère du jeune prince s'était dit, sans doute, que Conomor n'aurait pas d'autres sentiments

(1) Bibl. Sainte-Geneviève, mss. 1289, pp. 30 à 32.

(2) *Ibidem*, p. 37^r.

(3) *Ibidem*, p. 43^v.

(4) De la Borderie : *Histoire de Bretagne*, I^{re} Vol., p. 404. D'après nos trois manuscrits).

« pour son orphelin à elle quand le temps serait venu de recueillir l'héritage paternel. »

Un événement fortuit vint réveiller une jalousie, exciter une haine que rien n'avait révélées jusqu'alors.

« Une nuit que cette princesse était couchée auprès de son époux, agitée de maternelles sollicitudes, elle eut un songe singulier. Elle vit son fils siégeant au haut d'une montagne, où il recevait les hommages des seigneurs bretons, chacun d'eux venant tour à tour lui offrir un sceptre, symbole de la royauté, en le saluant profondément. Après avoir pris ces sceptres Judual se leva, passa en tête de la troupe et tous le suivirent, lui faisant par leurs acclamations un cortège triomphal. Très émue de ce songe, la princesse s'éveille, réveille son mari, et sans se douter que ce rêve puisse lui causer le moindre déplaisir, elle le lui conte en détail et lui demande naïvement ce qu'il signifie? Conomor en grand courroux, les dents serrées :

« — Ce beau rêve veut dire apparemment que ton fils me fera la loi et règnera sur ce pays? Vraiment non, il n'en sera rien! Demain matin je lui couperai le cou : ta vision de royauté sera pur néant!

« Puis le sommeil le reprend. La pauvre mère aussitôt court à pas de loup faire lever son fils, lui dit la mort qui l'attend; le presse de fuir sur le champ avec une femme attachée à son service. Fuir, mais où? Le monastère de Lunaire n'était pas loin ⁽¹⁾, le jeune prince y va

(1) A quatre lieues de Montafilant (De la Borderie).

« demander asile. Malgré le péril qu'il traîne sur ses pas,
 « Lunaire l'accueille avec effusion, le console avec une
 « tendresse toute paternelle :

« — Ayez confiance en Dieu, cher enfant, il vous
 « délivrera de votre persécuteur. En attendant ne craignez
 « rien, vous êtes en sûreté ici.

« Le jour venu, Conomor cherche sa victime ; quand il
 « la voit échappée, il rugit comme un fauve auquel on a
 « enlevé sa proie. Il parvient à découvrir son asile et
 « envoie aussitôt sommer Lunaire de lui remettre l'enfant :

« — Que Conomor vienne ici demain à la troisième
 « heure du jour (neuf heures du matin), il aura satisfaction,
 « je lui ferai voir Judual.

« Le lendemain, le comte arrive avec un grand train,
 « une grosse troupe de guerriers. Il trouve Lunaire dans
 « le pourpris qui entoure son monastère du côté de la
 « mer :

« — Moine, dit-il, tiens ta promesse. Je veux voir
 « Judual, où est-il ?

« — Comte, tu peux le voir d'ici. Le voilà, c'est lui qui
 « est debout au milieu du pont.

« Et Lunaire allongeant le bras, montre du doigt une
 « grande barque qui dans ce moment sortait de la baie
 « à toutes voiles, vers la hauteur de la pointe du Décollé.

« — Conomor affolé lance au moine en plein visage un
 « furieux coup de poing, puis plonge ses éperons
 « jusqu'aux talons dans le ventre de son cheval, qui se
 « cabre en un bond désespéré et retombe brisé, accablant

« de son poids son cavalier, qu'on retire de là mourant,
 « qu'on rapporte chez lui broyé, la cuisse cassée. Long-
 « temps il demeura sur sa couche entre la vie et la mort.
 « Pendant ce temps, Judual abordant en Gaule était
 « accueilli avec honneur à la cour de Childebert. »

Samson, Evêque de Dol, devait, plus tard, l'y aller
 chercher, pour le conduire aux îles du Contentin, puis, de
 là, en Armorique, et le faire monter sur le trône de son
 père ⁽¹⁾.

MORT DE SAINT LUNAIRE.

De longues années se passèrent. Un jour, Lunaire, accablé
 de vieillesse, appela ses moines, ses amis et ses serviteurs
 autour de sa couche, en son monastère de Pontual. Il leur
 adressa (ainsi le rapportent deux de nos manuscrits) ⁽²⁾
 de touchants adieux, leur parlant de la vanité des
 choses de la terre et des splendeurs de l'autre vie, des
 incertitudes de la mort et des sévérités du jugement, les
 invitant à la persévérance dans la vertu, dans le labeur,
 dans l'obéissance à la règle, s'ils voulaient entrer au
 royaume céleste.

Puis joyeusement, ayant achevé sa course, il rendit
 l'âme, le jour des Calendes de Juillet de l'année 580, âgé
 de cent quinze ans ⁽³⁾. Et les moines qui préparaient ses

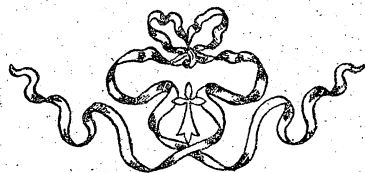
(1) Vita I^r Saint Samsonis § 59, edit. Mab. p. 180.

(2) Mss. Bibl. nationale, 5317. — Mss. Bibl. Sainte-Geneviève, 1289.

(3) Mss. Bibl. Sainte-Geneviève.

obsèques entendaient les chœurs des anges et les hymnes des archanges saluant son âme jusqu'à son entrée au ciel ; et eux rendaient « grâces à Dieu en disant : Béni soit le « Seigneur qui a daigné recevoir au ciel l'âme de notre « pasteur, parmi les hymnes, les chœurs et les cantiques « spirituels. Car nous savons, sans pouvoir en douter, « qu'il sera pour nous un intercesseur auprès du Seigneur « auquel est honneur, gloire, puissance et empire dans « les siècles des siècles. » ⁽¹⁾

(1) Mss. Bibl. Sainte Geneviève.





Malo E. Renault del.

AU TOMBEAU DE SAINT LUNAIRE

LE TOMBEAU & LES RELIQUES de SAINT LUNAIRE

LORSQUE l'âme de Lunaire eut quitté cette terre, ses disciples ensevelirent son corps. Ils lui donnèrent « pour cercueil un beau sarcophage gallo-romain, trouvé, sans doute, parmi les ruines de quelque villa antique... Ce sarcophage « existe encore aujourd'hui ⁽¹⁾ » dans l'église de Saint-Lunaire de Pontual.

C'est une « auge de granit, longue de 2^m 15, large « de 55 centimètres et haute de 67. »

Sur l'une de ses faces, « un savant épigraphiste, « M. le Commandant Mowat, lisait, il y a quelques « années, les lettres SEVER gravées en creux, indiquant « le nom (*Severus*) du premier occupant de ce cercueil. « On distingue encore les lettres médianes EVE quoique « la pointe du V ait disparu, et, au-dessus, une M ⁽²⁾ « parfaitement gravée du plus beau style antique. »

(1) De la Borderie ; *Vie de Saint Lunaire*, p. 21.

(2) *Ibidem* p. 31

(3) En 1908, j'ai pu voir encore l'M et l'S intacts, et une partie de chacune des lettres **F'IP**

« Le corps du Saint, enseveli dans ce sarcophage, « inhumé dans son église, resta là paisiblement au milieu « de la vénération universelle jusqu'aux invasions nor- « mandes ⁽¹⁾. »

Mais lorsque ces redoutables pirates, débarqués sur les côtes méridionales, firent invasion dans la péninsule armoricaine, « les prêtres, les clercs et les moines, chargés des « vases sacrés et des ornements de leurs églises, des « manuscrits liturgiques et historiques, avant tout, des « reliques et des corps des saints confiés à leur garde, « s'acheminèrent, en grande hâte, vers la partie de la « Bretagne et le point de la frontière bretonne restés « libres, c'est-à-dire vers le Nord-Est. » Ainsi « au prin- « temps de l'an 920, probablement, une foule de ces « fugitifs se trouvèrent réunis au monastère de Lehon, « fondé par Nominoë, sur les bords de la Rance. L'Evêque « d'Alet Salvator était à leur tête. » Ils avaient avec eux « les corps entiers de Saint Malo, de Saint Magloire, de « Saint Lunaire, de Saint Guenaël, des reliques plus ou « moins importantes de Saint Brieuc, de Saint Corentin; « de Saint Méloir, de Saint Tremeur, de Saint Budoc, de « Saint Wiganton, de Saint Leutiern, de Saint Kiferian. » ⁽²⁾

« Bientôt, on vit une triste et longue procession de « prêtres et de moines, escortant les précieuses châsses « sortir de Lehon et marcher vers la frontière bretonne. »

(1) De la Borderie ; *Vie de Saint-Lunaire*, p. 32.

(2) De la Borderie, *Histoire de Bretagne*, 1^{er} vol., p. 364.

Elle ne tarda pas à rencontrer « l'Archevêque de Dol et « l'Evêque de Bayeux amenant avec eux les corps de Saint « Samson, de Saint Sénieur, de Saint Paterne (ou Pair) et « de Saint Scubilion. Ces deux troupes, unissant leur « infortune, errèrent longtemps dans l'intérieur de la « France. Sans doute, elles s'égrenèrent peu à peu en « route, plus d'un moine fatigué s'arrêta avec un Saint en « un gîte médiocre, laissant ses compagnons poursuivre « leur route. » ⁽¹⁾

PARIS.

Le corps de Saint Magloire fut porté jusqu'à Paris où il reçut l'hospitalité du « Duc de France Hugues le Grand, « le fondateur futur de la troisième race de nos rois »... ⁽²⁾. « Le corps de Saint Lunaire partagea son sort, avec seize « autre corps ou fragments de corps de saints. Hugues « s'empressa de mettre à leur disposition la basilique de « Saint-Barthélemy bâtie près de son palais... Ce fut le « 13 Octobre 963 qu'eut lieu la translation solennelle. » ⁽³⁾ « Hugues Capet, fils du Duc Hugues le Grand, agrandit « cette chapelle et en fit faire une nouvelle dédicace, « en 970, sous l'invocation de Saint Magloire. » ⁽⁴⁾

(1) De la Borderie : *Histoire de Bretagne*, III^e V., p. 365.

(2) Abbé Joseph Grente : *Reliques de Saint Magloire et autres Saints, provenant de l'Abbaye Saint-Magloire et conservées actuellement dans l'Eglise Saint-Jacques du Haut-Pas* (1898), page 9.

(3) *Ibidem*, page 10.

(4) *Ibidem*, page 14.

« Puis, il construisit sur les rives de la Seine, . . . , une « belle et riche abbaye, qui, pendant tout le moyen-âge, « vécut illustre et puissante, sous le nom de Saint-Magloire « de Paris. »⁽¹⁾ Il y appela les moines de Lehon vers 980. ⁽²⁾

La présence des reliques de Saint Lunaire à l'abbaye Saint-Magloire de Paris est attestée par les inventaires suivants : Au XII^e siècle ⁽³⁾ : « Le bras de Saint Lunaire « placé, avec le bras de Saint Magloire, dans un bras « d'argent. » — Vers 1319 : « Un os du bras Saint Leoneire, « mis avec celui de Saint Magloire. » ⁽⁴⁾

Il paraît certain que ce bras de Saint Lunaire fut conservé jusqu'à la Révolution. Au moment de la Terreur, il fut enterré, avec les autres reliques, dans le jardin du Séminaire de Saint-Magloire, par l'Oratien Tournaire. Le 24 Août 1797, toutes ces reliques furent retirées de leur cachette par un Frère-Oratien et déposées, le 9 Septembre, sous le maître-autel de Saint-Jacques du Haut-Pas. C'est là qu'en 1835 elles furent découvertes ; mais, privées de désignations spéciales, elles furent, ensemble, renfermées dans un reliquaire, avec cette mention commune empruntée à la légende de l'ancien bréviaire de Paris de 1736 : « *Reliquiæ SS. Maglorii, Samsonis et Leutherni, Episcoporum, Wingantonis et Scopili abbatum et aliorum plurimorum Sanctorum.* »

(1) Abbé J. Grente : *Reliques* page 14.

(2) *Ibidem*, page 14.

(3) *Ibidem*, page 16.

(4) *Ibidem*, page 21.

Le 8 Mars 1873, un nouveau reliquaire, en bois doré, remplaça « celui de 1835 détérioré par l'incendie de la « sacristie du 16 Juillet 1872. » ⁽¹⁾

BEAUMONT-SUR-OISE.

Saint-Magloire de Paris et Saint-Jacques du Haut-Pas ne possédèrent donc que le bras de Saint Lunaire.

En effet, « lorsque la paix fut conclue avec les Normands (966), et que les Danois et autres auxiliaires du « Duc de Normandie eurent cessé leurs ravages, un certain nombre de clercs ou religieux, réfugiés à Paris, « reprirent le chemin de leur patrie, avec une partie au « moins des reliques qu'ils avaient conservées. « Une grande partie des restes de Saint Lunaire fut « transférée en l'Eglise de Beaumont-sur-Oise qui prit « son nom. » ⁽²⁾

Un Prieuré fut fondé, pour honorer ces reliques : vers le milieu du XI^e siècle par Yves, I^{er} Comte de Beaumont, et cela dans l'intérieur de son château, (*d'après M. Liphard, curé-doyen de Beaumont*) ⁽³⁾; en 1185 par Mathieu Comte de Beaumont, (*dît l'Abbé Tresvaux.*) ⁽⁴⁾

(1) *Ibidem*, page 1 à 5.

(2) *Ibidem*, page 12. — Bollandistes; — Simon Motherius, *Martyrologe*; — Castellan, *Martyrologe*; — André du Chesne, *Histoire des écrivains français*, T. III, p. 344; — Gérard du Bois, *Histoire de Paris*, T. I, p. 547; — Mabillon, *Annales Bénédictines*, T. III, p. 719; — Trévoux, continuateur de D. Lobineau, *Vies des SS. de Bretagne*; — Roumain de la Rallaye, *Saint Lunaire*.

(3) *Lettre de 1910.*

(4) *Vies des SS. de Bretagne.*

M. le Doyen de Beaumont ajoute :

« Une chapelle, sous le vocable de Saint Pierre, fut
« donnée aux moines de Saint Léonor en 1127, par Pierre,
« Evêque de Beauvais.

« Le pont en pierre, sur l'Oise, fut construit, au XII^e siècle, par les moines de Saint Léonor. » ⁽¹⁾

Dom Lobineau et, après lui, Roumain de la Rallaye, nous disent que les reliques de Saint Lunaire, conservées à Beaumont, furent brûlées au XVI^e siècle par les Calvinistes.

M. le Doyen de Beaumont ne le croit pas, d'après cette note de 1830 : « au moment de la démolition, M. de Viarmes ramassa dans son habit des reliques de Saint Leonor et de Saint Laurent et les a conservées, jusqu'ici, avec soin et grande vénération ». — Mais il ajoute qu'aujourd'hui ⁽²⁾ il n'en reste plus trace.

SAINT-LUNAIRE DE PONTUAL.

Beaumont-sur-Oise n'était qu'une étape dans la pensée des moines de Saint Lunaire. Ils y laissèrent quelque partie de ses reliques ; mais ils en ramenèrent une plus grande en Bretagne.

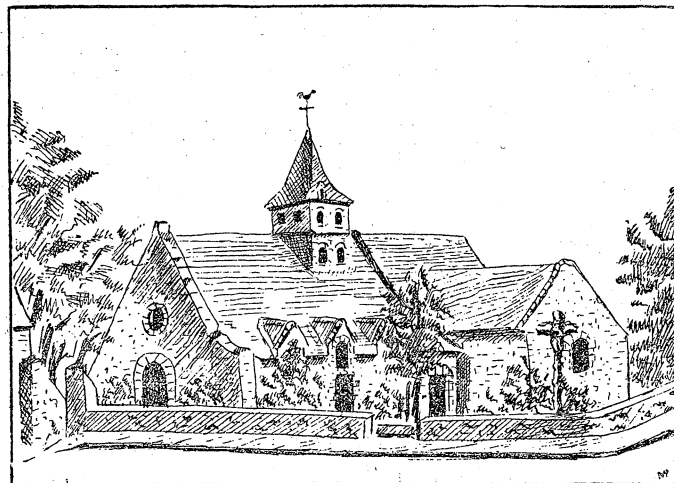
C'était, sans doute, le temps de ce réveil général, qui suivit les terreurs de l'an mil. De la primitive église de

(1) Lettre de 1910.

(2) Lettre de 1906.

Lunaire ne subsistaient plus que des ruines et les débris des cellules jonchaient la terre. Mais, participant à l'ardeur de construire, commune à tous les clercs d'alors, et, de plus, poussés par la nécessité, les moines léonorien eurent vite fait de jeter les assises d'un temple nouveau.

C'est celui que nous appelons aujourd'hui la « vieille église de St-Lunaire » dont la nef, qui subsiste encore, est



un rare monument de l'architecture romane-primitive, avec son arc triomphal et les six arcades cintrées de sa nef, reposant sur des pilastres carrés, terminées, « à l'intérieur des arcades seulement, par un tailloir en biseau » ; avec « ses trois petites fenêtres en meurtrières, fortement

« évasées à l'intérieur, qui caractérisent essentiellement le « XI^e siècle. » ⁽¹⁾

La construction nécessita des fouilles qui amenèrent la découverte du sarcophage gallo-romain qui avait été le primitif cercueil du Saint. On le lui rendit; mais pour lui attirer plus d'hommages, et le mettre plus à la portée de la dévotion des fidèles, on plaça le monument au milieu du chœur et près des marches de l'autel.

Du XI^e au XIV^e siècle, le sarcophage ne fut fermé que par son couvercle ancien : une dalle, sans sculpture, incrustée dans une rainure.

Mais, « au XIV^e siècle », quand on reconstruisit le chœur, « on en prit occasion d'enrichir la tombe du Saint « d'une belle statue de pierre, qu'on coucha sur son « cercueil et qui subsiste encore aujourd'hui. » ⁽²⁾

Lunaire y est vêtu d'une chasuble antique, aux orfrois richement brodés dans le granit, et coiffé de la mitre basse. Deux anges soutiennent le coussin où sa tête repose. Ses mains sont croisées sur sa poitrine; la droite tient une crosse, à l'enroulement orné d'un quatre-feuille, dont il enfonce la pointe dans la gueule du monstre qu'il foule aux pieds; la gauche semble recueillir, du bec d'une colombe, une tablette carrée, la pierre d'autel jetée

(1) De la Borderie : *Saint Lunaire*, page 25.

(2) De la Borderie : *Saint Lunaire*, page 33.

dans la tempête et que, d'après la légende, deux colombes lui rapportèrent.



Deux cariatides supportent le sarcophage : l'une, aux pieds, représente deux anges ou génies, adossés, tenant, sur les genoux, un livre ouvert; elle « pourrait « remonter à l'époque romane¹. « L'autre, du XV^e siècle proba- « blement, est un tronçon de « colonne, portant, à la partie « supérieure, deux têtes sculp- « tées en guise de chapiteau » ⁽²⁾.

Cette disposition permettait aux pieux pèlerins de passer sous le tombeau entre ses deux supports, dévotion fréquente aux siècles de foi et, aujourd'hui encore, en certains pays, par exemple au tombeau de Saint Yves, au Minihy-Tréguier.

La présence, à cette place, du massif monument, les allées et venues des fidèles, leur passage, pieux mais encombrant, sous le sarcophage, gênaient les cérémonies et troublaient les offices : Le recteur Guillaume

(1) De la Borderie, *Saint Lunaire*, page 35. — (2) *Ibidem*.

Thébault et le Général demandèrent, le 12 Juin 1763, à l'Evêque de Saint-Malo, de reculer la balustrade du chœur et avec elle le tombeau. ⁽¹⁾

André Lossieux, recteur de Pleurtuit, fut chargé d'examiner l'opportunité de cette requête et répondit favorablement, le 20 Juin 1763 ⁽²⁾. Puis, le 25 Juin, sur un nouveau mandat de l'Evêque, il ouvrit le tombeau, et y trouva, sous une lourde pièce de chêne, dans le sable, des ossements nombreux : le côté gauche d'une mâchoire inférieure, une des côtes de droite entière, un morceau de côte de trois pouces, « un morceau qui paroît de l'osmoplatte long d'environ un pouce », trois os « qui paroissent fragments des costes », et trois petits os qui sembloient provenir des mains et des pieds. Ces dix « articles » furent réunis « dans un double papier » et « remis », dans le sable, sous « la couverture de bois » et la « pierre de taille supérieure » ⁽³⁾.

Après et malgré cette visite canonique, le tombeau ne fut pas déplacé. Son transfert n'eut lieu que le 3 février 1785, à la demande de Messire Toussaint-Marie de Pontual, Seigneur de la paroisse, du Recteur Thomas Leforestier et du Général. On le mit dans l'angle sud-ouest de l'intertransept, à la place qu'il occupe aujourd'hui. Mais le procès-verbal ne parle point des ossements, ce qu'il eût

(1) *Délibération du Général de Saint-Lunaire.*

(2) Pol du Tertre — *Echo paroissial des doyennés de Saint-Malo*, etc., pages 70 et suiv., 86 et suiv.

(3) Arch. dép. d'I.-et-V. *Fonds de l'Evêché de Saint-Malo*, G, 77

fait si on les avait visités. Le tombeau fut donc transporté, dans l'état où on le trouva, sans qu'on l'ouvrit, avec les reliques qu'il contenait ⁽¹⁾.

L'Eglise de Saint-Lunaire en possédait d'autres, vraiment insignes.

Voici l'inventaire qu'en donnait, en 1689, à Dom Maur Andren de Kerdrel, prieur de Redon, Thomas le Maistre, recteur de Saint-Lunaire ⁽²⁾ : « Son chef enchassé en « argent, deux grands reliquaires d'ébène vitrés où sont « les os des cuisses, des jambes, des bras et des omo- « plates et quelques costes, avec la croix à deux croisées, « son autel portatif, sa manipule, une partie de l'estole, « et beaucoup de morceaux de la chasuble. »

Le 7 Juin 1742, on mit dans deux reliquaires neufs : « un ossement de jambe tout entier; un de cuisse, un « autre d'un bras qui ne sont pas absolument entiers, « mais très considérables, une épaule, deux nœuds « d'eschines entiers, deux costes presque à leur long, « quantité d'autres petits ossements; sa croix, son autel « portatif, son peigne, et plusieurs morceaux de ses « ornements. » ⁽³⁾

Ogée, dans son *Dictionnaire de Bretagne* ⁽⁴⁾, signale comme étant encore à Saint-Lunaire (1778-1780) : « la

(1) J. Mathurin : *Semaine Religieuse de Rennes*, 42^e année, n° 35.

(2) Biblioth. nat. *Mss. Bl. Mant.*, xxxviii, pp. 632-634. — De la Borderie : *Saint Lunaire*, p. 36.

(3) Guillotin de Corson : *Semaine religieuse de Rennes*, 15^e année, p. 807 et *Mélanges historiques*, II, p. 64.

(4) 2^e Edition, T. II, p. 778.

« tête du Saint dans un reliquaire d'argent et les deux
« autres ossements dans deux reliquaires de bois d'ébène
« vitrés. »

Tel était l'état des reliques de Saint Lunaire lorsqu'éclata la Révolution française. Elle ne les épargna pas. Le 17 Mars 1794, la tête d'argent et les deux châsses d'ébènes furent volées par les « démagogues spoliateurs », qui, dit l'Abbé Manet ⁽¹⁾ « se montrèrent plus avides de l'en-
« veloppe que de la relique. »

Violèrent-ils le tombeau ? A lire l'Abbé Manet, qui, pourtant, conclut avec peu de logique : « De sorte que son tombeau est absolument vide ! » on croirait que non, car ils savaient qu'il ne contenait rien de précieux qui pût exciter leur avidité.

Deux autorités historiques, M. Guillotin de Corson et M. de la Borderie croyaient à la présence des reliques dans le tombeau :

« Si ce tombeau a échappé à la rage des iconoclastes
« de 1793, écrivait le premier ⁽²⁾, il doit nécessairement
« contenir les ossements qu'on y replaça pieusement
« en 1763. »

Et le second ⁽³⁾ : « a-t-il été violé pendant la Révo-
« lution ? on l'ignore. S'il ne l'a pas été, il contient les

(1) *Grandes recherches manuscrites* : Archives de la Ville de Saint-Malo.

(2) *Pouillé historique* : VI^e Vol., p. 126. — *Mélanges historiques*, II^e Vol., p. 65.

(3) *Bulletin de la Soc. Arch. d'Ille-et-Vilaine*, Tom. XV., p. 179. — *Saint Lunaire*, page 39.

« reliques les plus authentiques de Saint Lunaire. La
« question vaut la peine d'être éclaircie, et elle peut l'être
« facilement par l'ouverture du tombeau. »

En 1906, à la demande de M. le Recteur de Saint-Lunaire, les Sociétés archéologiques d'Ille-et-Vilaine et de l'arrondissement de Saint-Malo en obtinrent l'autorisation du Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts ⁽¹⁾ ; le Cardinal Archevêque de Rennes nomma une commission ecclésiastique chargée de la reconnaissance canonique des reliques, s'il s'en trouvait dans le sarcophage.

Celui-ci fut ouvert, le 26 mai 1906. Les deux commissions constatèrent qu'il était absolument vide ⁽²⁾. Un procès-verbal de carence fut rédigé et déposé aux archives de l'Archevêché de Rennes, du département d'Ille-et-Vilaine, de la Mairie de Saint-Lunaire et de la Fabrique paroissiale.

Désormais, ce problème historique était résolu !

Deux journaux ⁽³⁾ crurent spirituel de se livrer à un acerbe persiflage : ils ne firent preuve que d'ignorance et de parti-pris. Ils auraient voulu, peut-être, que nous eussions imité certaine presse qui s'est fait du mensonge une spécialité, et, par notre silence, entretenu l'erreur. La

(1) Le tombeau de Saint Lunaire est classé comme monument historique.

(2) Je persiste à croire que la violation du tombeau de Saint Lunaire fut postérieure à la Terreur. Mais quand, comment, fut-il ouvert et accommodé ? Mystère que la prudence et une réserve discrète ne nous permettent point de sonder.

(3) *L'Ouest-Eclair* 30 Mai 1906. *La Lanterne*, 2 Juin 1906.

Religion et l'histoire ont un autre idéal ! Comme je l'écrivais, à la veille de l'ouverture du tombeau : ⁽¹⁾

« Quel en sera le résultat ? Nous l'ignorons. En tout cas nous aurons rendu service à la religion et à l'histoire en tranchant définitivement la question.

Car : « l'histoire aime à connaître la vérité, même quand celle-ci doit faire évanouir des légendes chères au patriotisme local. La piété veut être éclairée et elle ne peut souffrir que les hommages des fidèles, au lieu de s'adresser aux reliques authentiques d'un saint, aillent s'égarer sur quelque objet banal ou même sur le vide. »

Ce programme, nous l'avions rempli : nous n'avions rien avancé de téméraire, nous n'avions rien à regretter et nul n'avait, sans injustice, le droit de nous blâmer.

Aujourd'hui, l'Eglise de Saint-Lunaire ne possède qu'un os, long de trois centimètres et large de deux, conservé jadis dans un édicule carré de bronze doré, aujourd'hui dans un petit ostensor de même matière.

Cette relique fut accordée, à la prière de M. Bétaille, recteur de Saint-Lunaire, par le recteur de Saint-Lormel ⁽²⁾ et détaché de l'avant-bras entier que possède cette paroisse.

Elle fut authentiquée, avant sa sortie de Saint-Lormel, par Mgr Martial, Evêque de Saint-Brieuc ; puis par

(1) *Semaine Religieuse de Rennes*, 42^e année, N° 35.

(2) Diocèse de Saint-Brieuc, Doyenné de Plancoët.

Mgr Godefroy Saint-Marc, Archevêque de Rennes, à sa mise en reliquaire, le 5 Juillet 1861.

SAINT-LORMEL.

La paroisse de Saint-Lormel possède, en effet, de temps immémorial, sans qu'on puisse fixer la date de son arrivée, une relique considérable de Saint Lunaire. C'est un os entier de l'avant-bras, qui, avant la Révolution, était renfermé « dans une espèce de bras d'argent dont (il) était revêtu. » ⁽¹⁾

En 1793, comme « il fallait livrer » le « précieux reliquaire », « Jean Courbé, maire alors, René Rouillé, Jean Barbu, tous trois laboureurs et propriétaires, en retièrent la relique. Le Maire l'emporta chez lui ; puis la remit à René Rouillé, son successeur, lequel la livra en 1805 à M. Mathurin, prêtre existant alors à Saint-Lormel ⁽²⁾, qui l'enferma dans un reliquaire, dans la sacristie. »

(1) Procès-verbal du 15 Novembre 1827 : *Livre de paroisse de Saint-Lormel*.

(2) Chose curieuse : « Jan Yves Pierre Mathurin fils légitime d'Yves et de Marie Demeaux » naquit à Cancale « le jeudy 25 Juin 1750 et fut baptisé le lendemain » par Joseph François Mathurin curé (vicaire) de Cancale. — Le vicaire baptisant était mon arrière grand-oncle ; j'ignore s'il était parent du baptisé : en tous cas, il ne le dit pas, tandis qu'il signale que le parrain était son cousin-germain. — L'évêché de S. Brieuc n'a pu me fournir de renseignements sur la carrière de l'Abbé Jean Yves Mathurin. — Il mourut à Saint Lormel et voici son acte de décès : « Du seizième jour du mois de Mai 1806. Acte de décès de M. Yve Jan Mathurin, né à Cancale, âgé de cinquante cinq ans, profession de prêtre, domicilié de S. Lormel, décédé le 15 mai hier à 7 heures du matin. . . . »



« Le 15 Novembre 1827 », M. Quéro, curé de Plancoët commis par Mgr Mathias Groing de la Romagère » en « constata l'authencité », attestée par les trois paroissiens qui l'avaient cachée en 1793. ⁽¹⁾

Cette belle relique est aujourd'hui renfermée dans une sorte de châsse de bois doré qui affecte la forme de deux troncs de pyramide superposés, réunis par leurs bases, percés d'oculaires ovales, supportés par quatre boules et surmontés d'un globe crucifère. L'os porte cette inscription : *S. Lunarius confessor pontifex*.

C'est de cette relique que fut détachée, en 1861, la parcelle qui fut offerte à Saint-Lunaire-de-Pontual.

EN D'AUTRES LIEUX.

D'autres églises possèdent des parcelles des os de Saint Lunaire : *La Chapelle Blanche*, en un édicule de bois doré à pignons et clochetons; — *Le Loscouet*, en une petite châsse, placée, dans l'église, près de la statue du Saint, et renfermant un os long de 13 centimètres, concédé, en 1861, par la paroisse de Saint-Lormel.



(1) Procès-verbal du 15 Novembre 1827.



Malo. E. Renaut del.

SAINT LUNAIRE GUÉRIT DES AVEUGLÉS

LES MONUMENTS & LES FÊTES

de SAINT LUNAIRE



I l'historien sent la tâche difficile et l'entreprise hasardeuse d'écrire la vie d'un de ces vieux Saints, dont les hagiographes anciens n'ont pas retracé la légende en prévision des attaques de la critique moderne; il aborde avec plus de sécurité l'étude de son culte, quand il peut se rendre le témoignage d'avoir tout vu et tout contrôlé par lui-même : et c'est mon cas, pour presque tous les sanctuaires du Culte de Saint Lunaire ⁽¹⁾.

DIOCÈSE DE SAINT-MALO

SAINT LUNAIRE DE PONTUAL

(Aujourd'hui de l'archidiocèse de Rennes)

Jusqu'en 1884, le Culte de notre Saint a eu pour siège, la vieille église sise, je devrais dire assise, tant elle est basse, au milieu du vieux bourg.

(1) C'est un devoir pour moi de remercier ici les pasteurs de ces sanctuaires, de l'hospitalité vraiment bretonne et des précieux renseignements qu'ils m'ont donnés.

Très pittoresque, elle se compose de l'archéologique nef du ^{xi}^e siècle dont j'ai parlé plus haut ⁽¹⁾; du chœur, des transepts et des collatéraux, bâtis du ^{xiv}^e au ^{xvii}^e siècle et d'ailleurs dépourvus de tout intérêt.

Cependant on y remarque : le tombeau de Saint Lunaire ⁽²⁾, les tombeaux des familles de Pontual et de Pontbriant ; et, au sommet d'un vieux retable de bois, une statuette du Saint, en bois doré.



Près de l'église on admire un calvaire de granit au tronc écôté, sur une base octogonale, portant, sur ses faces, le christ et la vierge-mère, et qui semble être du ^{xvi}^e siècle. On y voyait aussi, au ^{xvii}^e siècle, une maison appelée « le cloître ⁽³⁾, » souvenir de l'ancien monastère.

Dans un champ voisin et au Nord ouest de l'église, jaillit la fontaine traditionnelle. Car, Saint Lunaire, étant, de par la tradition et la croyance universelles, le thaumaturge des maladies des yeux, le remède d'une eau salubre se trouve, presque toujours, auprès de ses sanctuaires. Ici, une maçonnerie moderne, en forme de four, recouvre la fontaine, au fond une sta-

(1) 2^e Partie, page 39.

(2) *Ibidem*, pages 33, 40 et suivantes.

(3) Bibl. nat. *Ms. Bl. Mant.* xxxviii p. 632-634. — De la Borderie

tuette de faïence, représentant le Saint, est placée dans une niche au-dessus de l'eau.

Enfin il faut citer parmi les monuments de Saint-Lunaire, à Pontual, les quatre « Perrons » qui portent son nom ⁽¹⁾.

La Fête du Patron est célébrée solennellement à Saint-Lunaire ⁽²⁾. Jadis, elle commençait par les premières vêpres, le 30 juin. A l'issue des vêpres on faisait une procession ; au temps de l'ancienne église, elle sortait de celle-ci, montait le Tertre-aux-Scènes sur la route de Saint-Briac et revenait par le chemin du village de la Mare ; après la construction de la nouvelle église (1884), elle allait faire le tour de la vieille église, mais sans y entrer.

Le lendemain, premier juillet, avait lieu à 8 heures, la messe dite « des Pèlerins. » Certaines années, ceux-ci furent si nombreux, que, disent les anciens, bon nombre devaient coucher dans l'église.

La fête solennelle a lieu le 1^{er} Dimanche de Juillet. A la grand'messe, qui est celle des confesseurs pontifes, *secundo loco*, panégyrique du Saint. Après les vêpres, la procession, composée, outre le clergé, d'enfants costumés en marins, portant les reliques et des étendards multicolores, se rend à l'ancienne église. Celle-ci a été richement décorée. Des marches du vieil autel, sous la statuette antique, devant le tombeau, le prédicateur

(1) Voir I^{re} Partie, pages 26 et 27.

(2) Renseignements de M. J. Jamet, recteur et de M. L. Hamon, vicaire.

prend de nouveau la parole ⁽¹⁾. Puis, après le chant d'une cantate en l'honneur de Saint Lunaire, le cortège rentre à l'église nouvelle où est donné le Salut du T.-S. Sacrement.

La fête ressemble, on le voit, à un vrai pardon breton. Aussi les rues du vieux bourg sont-elles encombrées de boutiques, de baraques et de chevaux de bois, dont les orchestres font respectueusement silence au passage de la procession : c'est l'assemblée profane que suit, le lendemain la foire traditionnelle.

LE PEHOU EN PLOUER

(Aujourd'hui du Diocèse de Saint-Brieuc)

Suivons, en le remontant, le cours de la Rance. Voici sur la rive gauche, en la paroisse de Plouër, le promoteur du « Péhou » qui a pris, des bois qui le couvrent, le nom de « Chêne vert. » Sur le flanc sud-est du coteau, se voient, affleurant le sol, les fondations de la chapelle de Saint Lunaire. Au-dessous jaillit parmi des broussailles chevelues, la fontaine miraculeuse, dont les eaux traversent sous un poncel, le mur de clôture, puis se jettent dans l'anse voisine, qui porte le nom de notre saint ⁽²⁾. Partout, sur la grève, aux villages de Plumazon et de la Moignerai (nom significatif) apparaissent les

(1) J'aime à rappeler que j'ai eu trois fois cet honneur : en 1895, 1905 et 1908.

(2) Abbé Rozé : *Saint Lunaire*, p. 65.

vestiges d'antiques constructions, station romaine, fortifications ruinées, monastère de Lunaire. Sur la colline, est le moulin des Moines ⁽¹⁾

En face, sur l'autre rive, en la paroisse de Pleudihen, se trouve le village de Mordreuc, où Lunaire, venant du Pehou et ayant passé le fleuve pour se rendre à Paris, guérit deux aveugles.

Au XVIII^e siècle, la chapelle tomba en ruines. Le bénitier fut porté au village voisin, où on le conserve encore. Les autres débris furent employés en 1770, par M. de Séré, à la construction de sa chapelle des Vaux. En 1894, on y voyait, paraît-il, un « buste de Saint Lunaire encadré « dans une miniature en bois, du style de l'époque ⁽²⁾. » Je n'ai retrouvé la trace, ni du buste, ni de la « miniature » ?

A cette chapelle, dit le Registre de la paroisse, « on célébre la messe par autorisation de Mgr Cafarelli, évêque « de Saint-Brieuc, en 1802. On y donne des évangiles le « jour de Saint Lunaire. On y va quelquefois en procession. »

L'Eglise paroissiale située à deux kilomètres au Nord-ouest, possède une statue de bois, de Saint Lunaire, en mitre, chape et crosse, et bénissant. Jadis, placée à l'autel de Saint Jean-Baptiste, elle orne, aujourd'hui, le pilastre d'entrée du chœur, au côté de l'Évangile. Mais plus de procession, plus de fête ! Seront-elles rétablies un jour ?

(1) *Ibidem*.

(2) *Ibidem*.

LE QUIOU

Jadis trêve de Plouasne, (aujourd'hui du Diocèse de St-Brieuc)

« Il y avait, autrefois (dit le Registre de paroisse), un « grand pèlerinage, le jour Saint-Lunaire, à l'église du « Quiou. C'était pour le mal d'yeux que les fidèles « venaient de tous côtés se recommander à la protection « de notre Saint Patron. » Après la Révolution, seule l'assemblée profane subsista, mais ses abus la firent combattre par les recteurs et elle tomba « en desuétude : « aujourd'hui, il n'en est plus question, seulement il « vient encore quelques fidèles qui sont évangélisés « devant la statue du Saint. »

Cette statue est à l'église paroissiale : elle est de plâtre jauni, porte le costume monastique et la crosse et bénit de deux doigts. Devant elle, on vient recevoir des évangiles, comme on va puiser de l'eau à la fontaine votive, située sous les bois, à deux cents mètres de l'Eglise.

La fête de Saint Lunaire, second patron de la paroisse se confond, le premier Dimanche de juillet, avec celle de la Visitation. Le sermon, sur ce mystère de la Vierge Marie, patronne principale, alterne avec la panégyrique de l'Évêque ⁽¹⁾.

(1) Communication de M. Flaud, recteur.

LA CHAPELLE BLANCHE

A l'Abbaye de Saint-Méen (Aujourd'hui du Diocèse de St-Brieuc)

La Rance limite à l'ouest, cette paroisse, et a, pour affluent le petit ruisseau de Saint-Lunaire qui vient de l'est, baigne le pied de la colline où s'élève l'église et se grossit des eaux de la fontaine du Saint.

L'église moderne, possède une statue moderne de St Lunaire, un vitrail moderne où il est figuré, et un reliquaire en forme d'édicule renfermant une parcelle de ses os.

Jadis, le pèlerinage était très fréquenté. En 1689, le Pape Innocent XI avait accordé une indulgence plénière à tous les fidèles qui viendraient prier devant la statue du Saint. Ces privilèges ont été renouvelés par Léon XIII ; et, dès lors, la dévotion a refleurì. Le jour de la fête, premier Dimanche de juillet, on expose les reliques, qui demeureront toute l'octave. Après vêpres, la procession, avec ces reliques, descend au fond du vallon et se dirige vers la fontaine.

Celle-ci est couverte d'un édicule de maçonnerie, où se creuse une voûte en arc brisé, dont la niche centrale renferme une statue moderne du Saint ; une croix de granit la domine.

D'une estrade, dressée pour la circonstance, un prêtre prononce le panégyrique, les pèlerins viennent boire l'eau de la fontaine et s'y laver les yeux ⁽¹⁾.

(1) Communication de M. Laplanche, recteur et enquête personnelle. -- Voir, dans la *Vie de Saint Lunaire*, par M. Rozé, le récit de trois guérisons.

Il faudrait, au point de vue géographique, parler ici de la paroisse de *Saint-Launeuc*, située, dans la forêt de la Hardouinaye, célèbre par le meurtre de Gilles de Bretagne, entre les deux rivières de la Rance et du Meu, qui coulent côte à côte, à moins de deux kilomètres l'une de l'autre. Cette position ne fournirait-elle pas un argument à ceux qui voudraient voir, sur le cours de ces deux rivières, les étapes d'une mission de Saint Lunaire, de Plouër à Mordelles ?

Mais Saint-Launeuc était jadis une enclave du Diocèse de Dol, force nous est de remettre son chapitre à plus tard.

LE LOSCOUET

Trêve de Trémoré (Aujourd'hui du Diocèse de Saint-Brieuc)

De la Rance, passons donc au Meu qui, je viens de le dire, lui est parallèle et voisin, descendons son cours pendant dix kilomètres environ ; la rivière traverse un bel étang, d'où elle sort par une gorge, creusée dans le rocher, et sur laquelle est jeté le « pont de Saint-Lunaire. »

C'est sous ce pont, dans ce roc, que jaillit la fontaine miraculeuse qui s'écoule dans une piscine creusée plus bas. Audessus dans une niche, apparaît une statue moderne de St Lunaire. Mais la vieille statuette qui



était là jadis, taillée, dit-on, il y a bien longtemps par le meunier de l'étang, avec son couteau, dans un vieux traquet de son moulin, est conservée dans une ferme voisine. Le jour de la fête ⁽¹⁾, on l'expose sur un trône, dans le petit bois qui ombrage le déversoir.

Le matin, à la grand'Messe, on a prononcé le panégyrique du Saint. Après vêpres, une procession, qui porte ses reliques, part de l'église et vient saluer sa vieille statue et sa fontaine.

Une assemblée et, le lendemain une foire, complètent la fête.

L'église de Saint-Lunaire du Loscouet, située à un kilomètre à l'est de la fontaine, est curieuse et ancienne ⁽²⁾, certaines parties remontent au XII^e siècle, à en juger par les fonts baptismaux qui portent la date de 1158 ; d'autres parties ont été bâties au XV^e et au XVI^e siècles.

Une statue du patron, en chape rouge, est placée derrière le maître autel et du côté de l'évangile. Elle a remplacé une statue plus vieille qui achève de s'effriter dans le jardin du



(1) Ici, pour éviter la coïncidence avec les paroisses de Saint-Launeuc et de la Chapelle Blanche, on fête St Lunaire, le deuxième dimanche de juillet.

(2) Communications et photographies de M. Préaucht, recteur.

presbytère. Le reliquaire est placé près de la statue de l'église.

La paroisse du Loscouet, ayant à sa tête son maire ceint de l'écharpe tricolore, fête dignement son patron : j'en ai été le témoin édifié.

TALENSAC

Successivement aux abbayes de Marmoutiers, Montfort,
Saint-Georges de Rennes et Saint-Sulpice des Bois.
(Aujourd'hui de l'archidiocèse de Rennes)

Saint Lunaire est, après Saint Méen, le deuxième patron de la paroisse. L'incendie de 1872, qui détruisit l'ancienne église, consuma sans doute les images de notre saint et parmi elles la statue « au pied de laquelle les malades menacés de cécité » venaient prier. ⁽¹⁾

Un vitrail moderne nous le représente monté sur une barque.

On ne célèbre plus sa fête, mais sa fontaine est encore visitée par les fidèles.

Elle se trouve à six cents mètres au Sud-ouest du bourg, près du hameau du Ménage, au carrefour de chemins creux et ombrés. C'est un trou profond de 1 mètres 50, entouré de pierres et recouvert d'une large dalle sous laquelle s'étend la nappe d'eau à plus de 1 mètre 75 de la margelle.

(1) Guillotin de Corson : *Pouillé historique*, VI, 352.

La descente du cours du Meu devrait, de Talensac, nous conduire à *Mordelles*. Mais cette paroisse, de l'évêché de Rennes, doit prendre place plus loin.

MINIAC-SOUS-BÉCHEREL

Aux Bénédictins de Saint-Melaine de Rennes (Auj. de l'archid. de Rennes)

Miniac a pour second patron Saint Lunaire. On le vénère, représenté par une statue ancienne, de bois, dans la chapelle méridionale de l'église ⁽¹⁾. Cette chapelle, séparée de la nef par « une arcade ogivale retombant sur des chapiteaux sculptés, paraît être du x^e siècle et sert de base à la tour ⁽²⁾.

A deux cent mètres de l'église vers le sud-ouest, au carrefour de trois sentiers coule la fontaine traditionnelle du Saint. Creusée dans un haut talus, elle est enclose d'une maçonnerie carrée, dont le mur postérieur, plus élevé, était creusé d'une niche meublée d'une statuette. La statuette a disparu et le lierre couvre la niche. De la fontaine l'eau coule dans un confortable lavoir, et dominant le tout, une haute croix de bois donne asile, dans sa niche, à un minuscule Saint Lunaire de



(1) Photographie de M. A. Heaumé, vicaire à Longaulnay.

(2) *Pouillé historique* : V^e Vol., p. 225.

zinc, moderne. Cette croix, très récente, a succédé à une plus ancienne placée au carrefour même. ⁽¹⁾

Jadis, le culte de Saint Lunaire fut florissant à Miniac ⁽²⁾ « Le pardon avait lieu le premier dimanche de juillet. On y venait en foule et de très loin, tellement que le Général ⁽³⁾ fut obligé d'établir le *guet de Saint Lunaire*, que chaque année il formait de notables, à son choix. Ceux-ci devaient mettre l'ordre parmi les pèlerins et leur trouver un gîte. Ils veillaient, les nuits du samedi au dimanche et du dimanche au lundi, pour empêcher tout désordre nocturne. Ils avaient la garde de la fontaine, le jour du pardon, et aucun pèlerin ne pouvait avoir de l'eau pour boire ou se laver les yeux, que par le ministère de ces dignitaires, et moyennant deux liards par écuellée. La distribution de l'eau commençait à deux heures du matin. Nombre de pèlerins recouvraient la vue ou étaient soulagés. L'argent recueilli servait à l'entretien de la fontaine, de l'autel de Saint Lunaire à l'église, et à l'achat de la lumière pour le guet.

« Après la Révolution, le pardon a continué quelque temps ; mais par suite des grands désordres qui se produisirent, le conseil de fabrique et le conseil municipal le supprimèrent. »

(1) Recherches personnelles.

(2) Communication de M. l'abbé J. Aubré, recteur.

(3) Conseil administratif de la paroisse.

La dévotion à Saint Lunaire devint, dès lors, toute privée, et les pèlerinages individuels. Les affluences d'autrefois reviendront-elles, la fête sera-t-elle de nouveau solennisée ?

Cependant, un acte de culte persiste : « Dans les temps de sécheresse, on va en procession à la fontaine, on y porte et on place au-dessus d'elle la statue de l'église ; on est toujours exaucé. » ⁽¹⁾ « Le porteur trempait le pied de la croix dans l'eau de la fontaine et se gardait bien de l'essuyer ⁽²⁾. »

COMBOURG

Aux Bénédictins de Marmoutiers (Aujourd'hui de l'archidiocèse de Rennes)

Dans l'ancienne église de Combourg, dans l'intertransept « de style ogival primitif, » et « adossé » à l'un des « piliers » on voyait autrefois un autel dédié à Saint Lunaire. Ce saint est resté très populaire à Combourg, « il a sa fontaine dans la ville et beaucoup de pèlerins viennent l'y prier » ainsi s'exprime M. Guillotin de Corson ⁽³⁾. La vieille église de Combourg a disparu, et, avec elle, autel et statue. La nouvelle montre plusieurs représentations, mais modernes, hélas ! de notre Saint. Un grand vitrail du collatéral nord le représente en évê-

(1) Communication de M. Aubré.

(2) Lettre de M. Leroy, recteur, à M. l'abbé Rozé, 1894.

(3) *Pouillé historique*, t. VI, p. 463.

que bénissant, après le travail, l'un de ses cerfs laboureurs, dont la charrue reste, en arrière, encore enfoncée dans le sol ⁽¹⁾. Un petit médaillon d'un autre vitrail du collatéral sud renferme son buste. Enfin, une petite statue d'évêque, à l'autel du Sacré-Cœur, pourrait lui être attribué, mais personne n'a pu me le dire.

Saint Lunaire a surtout sa fontaine, non loin de l'église, au bord de la Rue Pavée, au lieu appelé « Piquette ». On y vient demander la guérison des maux d'yeux et, jadis, une vieille mendicante, semblable aux pèlerins par procuration de Basse-Bretagne, y priait pour qui la payait de quelque sous : on doute que cet argent servît à une destination spirituelle !



A quelque pas de là, une maison porte sur sa façade, dans une niche, une rudimentaire statuette de bois représentant l'Évêque, vêtu de la chasuble moderne, mitre en tête, une main levée comme pour tenir une crosse absente, l'autre chargée d'un livre.

Si Saint Lunaire n'est plus fêté religieusement, la foire du premier lundi de juillet, prolongement peut-être d'un pardon, porte son nom ⁽²⁾.

(1) L'inscription *STUS LEONARIUS* (au lieu de *Leonorius*) pourrait prêter à discussion, mais les attributs caractéristiques de Lunaire, la présence, en un autre vitrail, de Saint Léonard portant ses chaînes, tranchent la question.

(2) Communication de M. Paul de la Bigne de Villeneuve

SAINT-PÈRE MARC EN POULET

Au Chapitre de Saint-Malo (Aujourd'hui de l'archidiocèse de Rennes)

Une chapelle de « Saint Lunaire, dit le Pouillé, ⁽¹⁾ se « trouvait près du fort de Châteauneuf, ce sanctuaire « n'existe plus, mais la fontaine qui l'avoisinait était « encore naguère fréquentée par les pèlerins menacés de « cécité. »

Il y avait jadis, une statue du saint dans la vieille église. Mais aucune dévotion spéciale n'a laissé de trace dans cette paroisse et la statue elle-même a disparu ⁽²⁾.

DIOCÈSE DE DOL

SAINT LAUNEUC

(Aujourd'hui du diocèse de Saint-Brieuc)

La paroisse de Saint Launeuc est située, comme je l'ai dit plus haut, sur la ligne de partage des eaux de la Rance et du Meu.

(1) T. VI, p. 223.

(2) Communication de M. F. Gouin, recteur.

L'Eglise paroissiale est ancienne et intéressante, avec son chœur et ses chapelles du ^{xv}^e siècle, sa façade antique, son porche bas et son merveilleux tabernacle de pierre dressé à l'angle septentrional du chœur.

Deux statues de notre Saint y sont vénérées. La plus ancienne, semble-t-il, est à l'intérieur de la façade, en dessus de la grande porte : elle porte la chape et la mitre épiscopale. L'autre est à l'autel de la Chapelle méridionale. Son bizarre costume de diacre me fait penser qu'elle n'est qu'une ancienne statue de St Etienne, dans les mains de laquelle la mitre a remplacé les pierres de la lapidation, et la crosse, la palme du martyr, et à laquelle, il y a une vingtaine d'années, on a apposé l'inscription. s. LAUNEUC.

Le cimetière entoure l'église, et possède un beau calvaire de granit couronné d'un toit à crochets et monté sur une vaste table de pierre. A l'angle Nord-Ouest de ce cimetière, entouré de quatre murettes, est la fontaine de S. Lunaire, hélas bien délaissée !

La fête du 1^{er} Dimanche de Septembre s'ouvre par l'exposition, à la première messe, des reliques du Saint. Parfois, le prédicateur de la grande messe, raconte sa vie. Le soir enfin, une procession, où des hommes portent ses reliques, se déroule autour du cimetière.

De temps en temps, pendant l'année, de pieuses âmes viennent prier S. Launeuc et brûlent des bougies en son honneur.

Communications et photographies de M. Badoual, recteur.



PLEUDIHEN

(Aujourd'hui du diocèse de Saint-Brieuc)

Les Bénédictins du Tronchet y posséderent une hostellerie, appelée *St Lunaire de l'Hostellerie* ⁽¹⁾.

Aurait-elle été située au lieu appelé « Lourmel » sur la route de Dinan à Dol ? Ou bien n'y aurait-il là qu'un simple rapprochement de mots ?

Cette « hostellerie » ne fut-elle pas un lieu de refuge situé au village de Mordreuc, sur la Rance, comme en offraient les moines aux voyageurs traversant les rivières ?

(1) Guillotin de Corson : *Pouillé historique*, II, 241.

Quoiqu'il en soit, la Chapelle de Mordreuc, dédiée à Ste Ouine, possédait une statue de St Lunaire.

Hélas ! la chapelle n'est plus qu'une grange et la statue a disparu ⁽¹⁾.

LE PRIEURÉ DE LA BARRÉ EN PLERGUER

(Aujourd'hui de l'archidiocèse de Rennes)

Ce prieuré dépendait de l'Abbaye bénédictine de N.-D. du Tronchet. Il était situé « au Village de la Barre, paroisse de Plerguer, sur le bord de la route actuelle de Dol à Dinan ; la chapelle priorale était un peu à gauche de la route du côté de Beaufort. Le sanctuaire n'existe plus ; mais on raconte que la statue du saint patron, subsistant encore, fut brûlée de nos jours (1881) par une fille de mauvaise vie, qui en fut immédiatement punie par la perte de la vue ⁽²⁾ ».

Le dernier prieur de la Barré est signalé en 1790 ; donc il faudrait attribuer à la révolution la destruction de la chapelle S. Lunaire.

Un bénitier de granit, le linteau d'une porte et d'autres pierres entrées dans la construction des maisons du village sont tout ce qui en reste ⁽³⁾.

Près de là, la fontaine traditionnelle verse toujours ses eaux ; mais elle est en mauvais état et n'est plus fréquentée par les fidèles. St Lunaire est ignoré des habitants de Plerguer, du Tronchet et des paroisses voisines ⁽⁴⁾.

(1) Communication de MM. Carré, recteur et Brien, vicaire.

(2) Guillotin de Corson : *Pouillé historique*. II^e vol. p. 239.

(3 et 4) Communication de M. l'abbé Lemoine, recteur.

LAUNAY BLOT EN BAGUER-MORVAN

(Aujourd'hui de l'archidiocèse de Rennes)

C'est la chapelle d'un manoir, situé à 2 kilomètres au Sud du bourg, en pleine campagne. Elle occupe l'angle Sud-Est d'un vaste jardin bordé de douves, qui s'étend devant le logis.

C'est un édifice carré, complètement ouvert à la façade occidentale et percé au mur septentrional d'une porte flamboyante que surmonte l'écu du propriétaire de 1513, Guillaume Bouttier ⁽¹⁾ et de son épouse : *Parti, gironné d'hermines et de gueules de six pièces, et d.... à la croix dentelée d....*

On voit à l'intérieur quatre croix de consécration : souvenir, sans doute de la dédicace qu'en fit, le 18 Novembre 1663, Mathieu Thoreau, évêque de Dol. ⁽²⁾

S. Lunaire était le second patron de cette chapelle. Mais sa statue a disparu, son culte est tombé dans l'oubli, sa chapelle désaffectée.

HIREL

(Aujourd'hui du diocèse de Rennes)

Cette paroisse possédait jadis, sur le bord de la digue du marais, à l'Ouest du bourg, et près du village de la Quesnière, une chapelle dédiée à St Lunaire.

(1) Guillotin de Corson : *Pouillé historique*, T. IV, p. 59.

(2) Abbé Duine.

Cette chapelle fut interdite vers 1725, et le culte du Saint transféré à l'église paroissiale. En 1752 on fit faire « la Statue de S. Lunaire » qu'on mit au rétable, neuf aussi, de l'autel de la Ste Vierge ⁽¹⁾. Mais, en 1753, la chapelle « fut réhabilitée et on commença à y dire la messe le jour de S. Lunaire ⁽²⁾ ».

En 1790, elle avait un chapelain qui jouissait d'un dîmère de 30 livres de rente ⁽³⁾.

Elle a disparu aujourd'hui, et le culte de notre Saint, bien modeste, a pour siège l'église paroissiale. Une statue moderne y est vénérée, et la statue ancienne demeure au presbytère. La fête est célébrée, mais sans office spécial, le 1^{er} Dimanche de Juillet; la procession ne se fait plus. Cependant, ce jour-là, et même à d'autres jours de l'année, les personnes atteintes de maux d'yeux viennent « recevoir des Evangiles ». On cite la guérison, vers 1870, de Mlle Gauvin de Cancale affligée d'une cécité presque complète : jusqu'à sa mort, elle vint à Hirel, pour accomplir son vœu de reconnaissance, faire célébrer une messe, et déposer un bouquet aux pieds de Saint Lunaire ⁽⁴⁾.



- (1) *Registres paroissiaux*, Communication de M. l'abbé Noury.
 (2) *Ibidem* et *Pouillé historique* (Guillot de Corson): VI^e vol., p. 598.
 (3) *Pouillé historique* : IV^e vol. p. 720.
 (4) Communication de M. Verdier, recteur.

DIOCÈSE DE RENNES

CATHÉDRALE DE RENNES

« Il y avait, dans l'église de Rennes, une chapelle « dédiée à St Léonor ». (Dom Lobineau, p. 32).

« Une chapelle de la cathédrale de Rennes lui était « dédiée avant sa démolition » (Deric : *Hist. eccl. de Bretagne*).

Je ne sais quelle est la valeur de ces renseignements. Mais le vocable de St Léonor n'est indiqué, ni dans la liste des chapellenies de la cathédrale ⁽¹⁾, ni dans l'inventaire et les plans dressés par l'intendant Le Bret ⁽²⁾ (1755-56) qui présida à sa démolition.

MORDELLES

L'église paroissiale ne conserve aucun vestige du culte de notre Saint. Seule une fontaine est sous son vocable.

Elle jaillit à 2 kilomètres au levant de la ville, à 1 kilomètre environ et au Nord de la rive droite du Meu, entre le village de Sermon et le village de la Haychois. C'est un simple trou carré, bordé de murettes ne dépassant pas le sol, et ombragé par un buisson. Jadis une statuette surmontait la maçonnerie.

- (1) *Pouillé historique* : t. I, p. 260-262.
 (2) Archives départementales d'Ille-et-Vilaine.

Alors, les pèlerins venaient nombreux dès la pointe du jour, dit-on, demander à la prière et aux ablutions pieuses la guérison de maux d'yeux ou de fièvres ; puis ils déposaient leur offrande de monnaie, de pain, d'œufs, dans une pierre creusée, placée aux pieds du Saint. Le premier pauvre qui passait se l'appropriait de droit traditionnel.

Mais, un jour, le Saint tomba dans la fontaine et s'y brisa. Pour tenir lieu de la statue, le propriétaire du champ érigea une haute croix de bois, creusée de deux niches, dont l'une sert de tronc ouvert à tout venant.

Longtemps, l'une des processions des Rogations de la paroisse de Mordelles, se rendant à la chapelle de la Haychois, salua S. Lunaire à sa fontaine. Longtemps les pèlerins isolés affluèrent.

Aujourd'hui, hélas ! depuis quarante ans plus de procession, peu de suppliants ! La fontaine est encombrée d'herbes aquatiques et désertée par les pèlerins ! ⁽¹⁾

ANDOUILLE

Dom Lobineau signale la paroisse d'Andouillé comme honorant S. Lunaire. En effet, il a sa statue dans la chapelle du Nord ⁽²⁾, dédiée à l'Assomption de Marie, qui

(1) Souvenirs de Madame P. recueillis par M. l'Abbé Giboire et enquête personnelle.

(2) Le *Pouillé* met cette chapelle au Sud ; mais celle-ci est dédiée à l'*Ecce-Homo*, à S. Gilles et à S. Armel. A moins d'un changement peu probable, le *Pouillé* s'est trompé.

semble dater du XVIII^e siècle. En costume épiscopal, avec la chape, elle porte la crosse de la main gauche et bénit de la droite ; elle est placée sur une console au-dessus de l'autel, du côté de l'épître.

Jadis, « les fidèles, plein de foi, en ces temps meilleurs, « venaient, en foule, invoquer S. Lunaire, pour la guérison « des maux d'yeux ; le jour adopté pour ces grands viages « fut le 1^{er} Dimanche de Juillet. Ce concours de pèlerins fut « l'occasion d'une assemblée, qui se tient encore aujourd'hui, sur la place voisine du presbytère ». Cette assemblée tend à disparaître, comme s'est relâchée, presque jusqu'à l'oubli, la dévotion à S. Lunaire : puisse du moins celle-ci renaître un jour ⁽¹⁾.

SAINT-OUEN-LA-ROUERIE

Aux Bénédictins de Marmoutiers

L'Eglise de Saint-Ouen de la Rouërie, dit le « *Pouillé* ⁽²⁾ « dédiée dès le XI^e siècle à St Ouen a pour seconds patrons « S. Nicolas et S. Lunaire ».

Mais le culte de notre Saint n'a laissé ni trace ni souvenir ⁽³⁾. et M. Guillotin de Corson ne nous a point indiqué la référence qui authentifierait son affirmation en nous permettant de la contrôler.

(1) Communication de M. Louaizil, recteur.

(2) *Pouillé*, T. 6, p. 208.

(3) Communication de M. R. Brévault, recteur.

DIOCÈSE DE SAINT BRIEUC

SAINT BRIEUC

S. Lunaire était patron, avec Notre-Dame, de la Chapelle du Gouëdic ⁽¹⁾. Il y était invoqué par les aveugles ⁽²⁾. D'après Habasque ⁽³⁾ cette chapelle aurait été fondée, en 1330, par Raoul de la Flèche, évêque de S. Briec.

SAINT LORMEL

La paroisse de S. Lormel, qui a pieusement gardé une insigne relique de son patron ⁽⁴⁾, a conservé aussi son culte.

Son sanctuaire est l'ancienne église paroissiale située au bord même de l'Arguenon. C'est un modeste édifice restauré, en 1733 et 1788, qu'ornent seulement le portail central roman, assez richement sculpté, et une porte latérale de style flamboyant à crochets et feuillages. Le clocher date de 1839. A l'intérieur, on remarque un vaste bénitier godronné et plusieurs statues anciennes.

(1) Geslin de Bourgogne : *Anciens Evêchés de Bretagne*, I, p. 300.

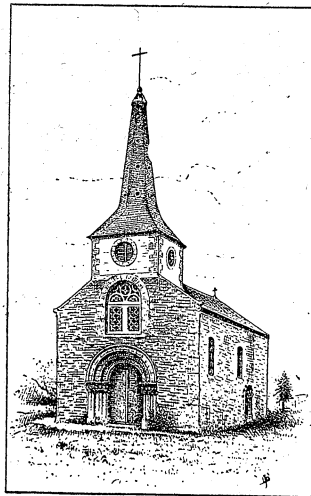
(2) A. de la Villerabel : *A travers le vieux Saint Briec*, p. 177.

(3) *Notions historiques sur le littoral des Côtes-du-Nord* (1884) II^e vol. p. 113, note 1, (mais il ne faut pas accepter de confiance les renseignements de cet auteur). Communications de M. l'abbé Duine.

(4) Voir II^e partie, page 47.

Celle de Saint Lunaire porte soutane violette, chape blanche et or et crosse dorée.

Le puits traditionnel est ici, dans l'Eglise même, au côté de l'épître. Jadis son orifice ovale s'ouvrait au ras du dallage; des accidents s'y étant produits, bien qu'heureusement dénoués, une margelle carrée, de briques rouges, lui a été superposé.



En 1863, la paroisse s'étant développée, on commença la construction d'une nouvelle église, plus au Nord. Achevée en 1866, elle fut mise sous le patronage de St Lunaire; mais la vieille église, réparée en 1888, resta plus spécialement son sanctuaire de pèlerinage.

Sa fête, il est vrai, est célébrée à l'église nouvelle, le

1^{er} Dimanche de Juillet. On y chante la Messe du jour, car le Diocèse de St Briec, moins favorisé que celui de Rennes, n'a point d'office de St Lunaire, même emprunté au commun; mais, après vêpres, paroissiens et pèlerins se rendent processionnellement, portant le reliquaire, à l'ancienne église, où est donné le Salut. Puis on donne des évangiles, et les fidèles puisent l'eau qui guérit les maladies d'yeux. Le lendemain, la Sainte Messe y est célé-

brée. Les reliques y demeurent exposées pendant toute l'octave ⁽¹⁾.

Une indulgence plénière a été accordée, par le Souverain Pontife Alexandre VII, le 14 Novembre 1665, de Sainte Marie Majeure, « à tous les fidèles chrétiens qui visiteront, tous les ans, au premier jour de Juillet, l'église paroissiale de Saint Lormel. » (Veu le bref cy dessus permis de l'imprimer et publier en la manière accoutumée. A Saint Briec, 4^e Juin mil six cent soixante six. Denis de la Barre, Ev. de S. Briec). ⁽²⁾

PLENÉE-JUGON

Le Bourg de Plénée-Jugon est située sur la rive gauche de l'Arguenon, et près de sa source. Cette paroisse honore St Lunaire de temps immémorial ; sa statue orne l'église et sa fête est célébrée, le lendemain de la fête du patron, St Pierre, par une messe solennelle suivie d'un salut. Il a sa fontaine, au centre du bourg, où les pèlerins viennent se laver les yeux, mais isolément ou par familles, car il n'y a point de pèlerinages collectifs ⁽³⁾.

(1) Communication de M. l'Abbé Salmon, recteur, le restaurateur du pèlerinage qui a mis à ma disposition ses souvenirs et les documents de ses archives paroissiales.

(2) *Archives Paroissiales*

(3) Communication de M. Gaultier, recteur.

SAINT CAST

Jadis, l'ancienne église de St Cast possédait une statue de St Lunaire ; elle a disparu. Sa fête était célébrée le jour même de la fête de St Cast (16 mai).

Un vitrail moderne, placé dans le chœur de la nouvelle église, on rappelle le souvenir ⁽¹⁾.

ETABLES

Quelques auteurs signalent une chapelle de St Lunaire à Etables ⁽²⁾ ; mais les anciens eux-mêmes n'en ont plus souvenance.

MONCONTOUR

L'Hôpital de cette ville a pour patron S. Léonard. Or, d'après M. le Chanoine Daniel, curé-archiprêtre de S. Sauveur de Dinan, le S. Léonard honoré dans les hôpitaux, ne serait point celui de Limoges, mais bien S. Léonore ou Lunaire ⁽³⁾.

Sa Statue, de bois, est placée « dans une petite niche « au-dessus d'une fontaine appelée de tous temps « fontaine de S. Leonard » elle n'est point la représentation du « Saint, mais celle qu'on trouve, dans toute la ville, avec « le nom de S. Mathurin » ⁽⁴⁾.

(1) Communication de M. Ménard, recteur.

(2) M. Lemée, recteur de Mérillac ; M. Helliet, recteur de Tremeven.

(3) On verra plus loin que ceci est discuté à Vannes et à Quimper.

(4) Communication de M. Piriou, aumônier.

DIOCÈSE DE TRÉGUIER

LANGOAT

(Aujourd'hui du diocèse de Saint Brieuc)

Près de La Roche-Derrien et sur la route qui mène de cette ville à Lannion.

Cette église est sous le patronage de Sainte-Pompée, *Alma Pompa* ou *Copaia*, mère de St Tudual, de St Léonore, etc.

Ste Pompée fut inhumée dans l'église de Langoat ⁽¹⁾ et son tombeau, construit en 1370 ⁽²⁾, a échappé à la ruine de l'ancienne église. Il a été mis dans la nouvelle église entre les deux piliers supérieurs de la nef ⁽³⁾ du côté de l'évangile; il est de tuf; au-dessus gît la statue de la Sainte, des statuette et des hauts-reliefs sous les arcatures flamboyantes décorent les 4 côtés du tombeau ⁽⁴⁾; parmi les évêques et abbés qu'ils représentent se trouve, avec St Tudual, St Lunaire.

Au-dessus, suspendu au pilier, un reliquaire de cuivre doré contient des os de St Lunaire réunis aux restes de ses parents ⁽⁵⁾.

(1) Dom Morice : *Histoire*, t. I, col. 728.

(2) Oger : *Dictionnaire de Bretagne*.

(3) Enquête personnelle.

(4) Communication de M. Helliet, ancien vicaire de Langoat, recteur de Tremeven.

(5) D'après Deric (*Hist. eccl. de Bretagne*), il était jadis au milieu du chœur.

La Statue ancienne de St Léonore qu'on voyait à l'autel latéral, du même côté, a été *débaptisée* pour devenir un S. Brieuc ⁽¹⁾.

Un vitrail moderne représente toutefois notre Saint, mais ne remplace pas hélas, la vieille statue usurpée.

La *guez* de Ste Pompée ⁽²⁾ parle en ces termes de St Lunaire :

VII. *Gant hi oa c'hoaz he merc'h Seva,
Eur brinsez deuz ar zantela
Hag eur mab all zant Leonor,
A zo bet eskop en Arvor.*

« Avec elle encore était sa fille Seva, une princesse de « haute sainteté et un autre fils S. Leonor, qui a été « évêque en Arvor ».

VIII. *Leonor oa eskop Alet,
He zantelezh eno n'euz gret;
Ha zant Tual el Landreger
Ha pab en Rom vel ma lennet.*

« Léonor fut évêque d'Alet, c'est là qu'il s'est sanctifié; « S. Thual le fut à Treguier et Pape à Rome d'après ce « qu'on dit ».

Evidemment la poésie est ici fort brouillée avec l'histoire; mais il est touchant de voir unis, à Langoat, le souvenir du fils et celui de la mère.

(1) Communication de M. Helliet, ancien vicaire de Langoat, recteur de Tremeven.

(2) Recueillie par M. le Pon, vicaire à la cathédrale de Tréguier, 1880. Traduction de M. Helliet.

DIOCÈSE DE VANNES

Le problème, posé à Moncontour se pose de nouveau pour le Saint Léonard honoré dans le Diocèse de Vannes. Toujours il est représenté en évêque, dignité que n'eut point le moine limousin. M. Lebras, recteur de Riantec, croit « que c'est une raison suffisante pour identifier « S. Léonard et S. Lunaire (Leonarius : seule forme usitée « dans le Diocèse de Vannes) ».

S. Léonard est honoré à RUFFIAC, A S. MARTIN, près de Malestroit, à THEIX, « sur la voie romaine de Nantes à « Vannes », où il a des chapelles. — A PLÔMEUR, où sa chapelle est « en vue de la mer, en plein champ » ; à GROIX, où elle est plantée sur les rochers.

Le Culte de S. Leonard dans ces deux paroisses maritimes pourrait être dû au « contact avec S. Malo » car on trouve, dans la même contrée, le culte de S. Aaron, de S. Méen, de S. Judicaël ⁽¹⁾.

Au contraire, M. le chanoine Peyron, archiviste de l'Evêché de Quimper, ne croit pas possible l'identification de S. Léonore et du S. Léonard honoré en ces lieux.



(1) Communication de M. Lebras, recteur de Riantec.

DIOCÈSE DE QUIMPER

« S. Lunaire ou Léonor est complètement ignoré dans « notre diocèse, m'écrit M. le chanoine Abgrall, et je « n'ai vu sa statue dans aucune de nos églises ».

« Je ne crois pas, m'écrit encore M. le chanoine Peyron, « qu'on puisse l'identifier avec S. Léonard qui a une « chapelle au Loperhet (canton de Daoulas) ».

DIOCÈSE DE LÉON

TREFLAOUÉNAN

(Aujourd'hui du diocèse de Quimper)

Honore comme titulaire « S. Léonor ». L'ordo diocésain et l'inscription de la statue de l'église, qui porte le costume épiscopal, le veulent ainsi. Mais plusieurs, avec Marteville le continuateur d'Ogée ⁽¹⁾, se demandent si le titulaire primitif ne fut pas S. Lowenan ou Laouenan, abbé biographe de S. Tudual ⁽²⁾.

(1) *Dictionnaire de Bretagne*. M. le chanoine Abgrall est de cet avis.

(2) Communication de M. le chanoine Cardinal, supérieur de la maison S. Joseph à Saint-Pol-de-Léon.

DIOCÈSE DE BEAUVAIS

BEAUMONT-SUR-OISE

Nous avons vu ⁽¹⁾ les reliques de S. Lunaire séjournant à Beaumont-sur-Oise, avant de revenir, en partie, à Pontual.

On continua d'y honorer notre saint.

Le 1^{er} juillet 1400, une messe et une procession eurent lieu « en l'église Saint Lienore dudit Beaumont pour les âmes des fondateurs » de cette église. Les curés des paroisses voisines y assistaient et reçurent des honoraires, dont quittance ⁽²⁾.

CANADA

Jacques-Cartier, le célèbre marin malouin, qui découvrit le Canada, ne manqua point de donner les noms de sa petite patrie aux terres qu'il faisait françaises pour le roi François I. Parmi ces noms du pays malouin figure celui de S. Lunaire.

(1) Page 37.

(2) Communication de M. le Comte de Caix de Saint-Aymour qui doit publier prochainement cette quittance.

On lit dans le *Relation originale* ⁽¹⁾ de son 1^{er} voyage, en 1534 :

« Le lendemain, second iour de Juillet (1534) nous « apersumes la terre au Nort de nous qui tenoit o celle « de dauant toute rangée, et congneumes que c'estoit une « baye qui a enuiron uingt lieues de parfont et autant de « trauersée. Nous la nommasme la baye de Saint Limaire « (*sic*). Nous fumes au cap deuers le Nort o nos barcques « et trouuasmes sy soume que a plus et une lieue de terre « ne y abuoict que une brasse d'eau. »

Le même récit est fait dans le *Discours du voyage faict par le capitaine Jacques Cartier* (Rouen 1598) ⁽²⁾.

« Du golfe nommé S. Lunaire autres golfes notables et « caps de terre et de la qualité et bonté de ce pays.

« Le lendemain second de Juillet nous descourrimes et « apperceusmes la terre du costé du Nord à nostre opposé, « laquelle se ioignoit avec celle cy deuant dite, après que « nous l'eusmes circuée tout autour, trouuasmes qu'elle « contenoit en rondeur ——— de profond et autant de « diamètre. Nous l'appelasmes le golfe de S. Lunaire et « allasmes au cap avec nos barques vers le nord et « trouuasmes le pays si bas que par l'espace d'une lieue, « il n'y auoit qu'une brasse d'eau ».

Où est située cette baie de S. Lunaire ?

On a cru longtemps que c'était l'estuaire de Miramichi, sur la côte du golfe S. Laurent, non loin et au Nord de

(1) Paris, Tross, 1867; page 25.

(2) Traduction de l'extrait de la compilation italienne de Ramusio, de 1556. Paris, Tross, 1865, page 41.

l'île du Prince Edouard, (ancienne île S. Jean), au-dessous de la baie des Chaleurs, de celle de Gaspé et de l'entrée du S. Laurent.

Les géographes Canadiens, Ganong et autres, qui ont beaucoup disserté sur ce point, la placent, aujourd'hui, le long du détroit de Northumberland qui sépare de la terre l'île du Prince Edouard.

Du reste, aucun de ces lieux ne rappelle la configuration de la côte bretonne de S. Lunaire ⁽¹⁾.

TERRE-NEUVE

Les cartes de *Newfoundland* notent la *Baie Lunaire* ou *Baie de S. Lunaire* ⁽²⁾.

Elle se trouve à l'extrême pointe Nord de l'île, aspectée vers l'Est, au-dessous de la « Baie du lièvre » et au-dessus des « Baies Triquet » sur le littoral appelé, depuis le traité d'Utrecht, « French Shore ».

Je ne crois pas que les Mémoires du temps nous aient révélé l'origine de cette appellation ; mais on peut croire, avec vraisemblance, qu'elle est malouine, puisque les Malouins y pêchèrent la morue et eurent des « secheryes », sur leur Sillon, dès 1519 et que Cartier lui-même alla plusieurs fois à Terre-Neuve avant de découvrir le Canada ⁽³⁾ et longea cette côte à ses trois voyages de découvertes.

(1) Communication de M. Jouon des Longrais.

(2) Voir : Paul Pelet, page 24. — Adolf Stieler, carte 80. — Elisée Reclus, *Amérique Boréale*, p. 465. — Abbé Duine : *S. Armel*, page 27.

(3) Jouon des Longrais : *Documents inédits sur Jacques Cartier*.

LITURGIE DE SAINT LUNAIRE

(Indications Sommaires)

DIOCÈSE DE SAINT MALO

I. Missel de St Malo, xv^e siècle Mss. — 1^{er} Juillet : *Leonori episcopi* ⁽¹⁾.

II. *Breviarium Macloviense*, MDXXXVII, Impr. — Partie d'été (Bibliothèque municipale de S. Malo, n^o 1796 bis. — Calendrier : *Aureus Numerus xix g. Julii, Leonorii IX l.* — Litanies : *S. Leonori*. — Office, le jour de l'octave de S. Jean Baptiste, *festum quod transfertur* ; tout du commun d'un Evêque. Oraison. « Dieu tout puissant et éternel, « nous prions avec supplications Votre Majesté que, par « l'intercession du Bienheureux Lunaire, votre confesseur « et Pontife, dont, aujourd'hui, nous célébrons à nouveau « la fête, avec l'accroissement temporel, nous atteignons « l'augmentation de la prospérité éternelle. » Vie en neuf leçons (reproduites par les Bollandistes).

III. Propre de S. Malo (MDCXXVII) : *Commemoratio S. L. E. et C. de Communi* ⁽²⁾.

IV. Festes et offices propres du Diocèse de St Malo, MDCCXXX : 1^{er} Juillet, Mémoire de S. Lunaire ; Oraison, *Exaudi* (du commun).

(1) Abbé Duine : *Bréviaires, Missels des Eglises et Abbayes bretonnes*.

(2) Dom Lobineau, *Vie des Saints de Bretagne*, p. 6.

V. *Sanctorale Macloviense* (Offices propres du Diocèse de S. Malo, MDCCLXVII) : 7 Juillet. — Oraison propre : « O Dieu qui, au nom du Christ votre fils, avez voulu que la pénitence et la rémission des péchés soient prêchées aux îles et aux nations d'au delà des mers : accordez-nous, par les mérites de S. Lunaire que vous avez choisi pour ce travail, d'obtenir, avec la confiance salutaire et la résolution d'une vie meilleure, le pardon que vous nous avez promis. P. N. J. C..... — 2^e Nocturne : Vie du Saint en trois leçons. — 3^e Nocturne : Homélie de S. Augustin, sur la prédication de Jésus à la ville maritime de Capharnaüm, la vocation des apôtres-pêcheurs, Simon, André, Jacques et Jean et la conversion des nations païennes. (Matth. IV — Aug. *De civitate Dei*, Lib. 18, cap. 48).

VI. « Outre sa fête que l'église de S. Malo célébrait le 1^{er} Juillet ⁽¹⁾ on y en faisait encore une autre le 13 octobre sous le nom de translation ⁽²⁾ ».

VII. « On faisait sa fête... à S. Malo, le 16 Juillet... » ⁽³⁾

VIII. Calendrier de l'Abbaye de S. Méen, xv^e siècle : *Leonorii episcopi commemoratio* ⁽⁴⁾.

IX. « L'ancien Bréviaire de l'Abbaye de St Méen en fait mémoire le même jour ⁽⁵⁾ ».

(1) Dom Lobineau, p. 32.

(2) *Ibidem*, p. 1.

(3) Trevaux, p. 171. Cet auteur eut été prudent de lire la date toute différente (1^{er} Juillet) que donne Dom Lobineau, qu'il a continué, et qu'il cite lui-même quatorze lignes plus bas.

(4) Dom Lobineau, p. 1.

(5) *Ibidem*, p. 92.

DIOCÈSE DE DOL

I. Bréviaire de Dol. MDXIX, partie d'hiver (Bibl. Ste Geneviève, Imp. BB. 917). Calendrier : I *Julii, Leonorii episcopi memoria* ⁽¹⁾.

II. « On faisait sa fête à Dol le 16 Février, et à Coutances le 3 du même mois ⁽²⁾ ».

DIOCÈSE DE SAINT POL DE LÉON

I. Le Missel de Saint Vougay (XI^e siècle), cite peut être S. Lunaire « *Luna...* » dans sa litanie. ⁽³⁾

II. Bréviaire de Saint Pol de Léon, de MDXVI Imprimé ⁽⁴⁾ — Aux litanies, *folio liii verso* : *Sancte Leonori op.* — Au calendrier : Kal. *Leonorii cōf.*

III. « L'ancien bréviaire de Léon marque la fête de S. Lunaire au 1^{er} Juillet et en donne l'office en neuf leçons ⁽⁵⁾ ». Calendrier, 1^{er} Juillet : *Leonorii episcopi Festum* ⁽⁶⁾.

(1) Abbé Duine : *Bréviaires et Missels des Eglises et Abbayes bretonnes*.

(2) Trevaux, p. 171.

(3) Abbé Duine : *Bréviaires et Missels des Eglises et Abbayes bretonnes*, — et *Saints de Domnonée*, p. 40.

(4) Bibliothèque municipale de Rennes : 122 B 12. — Dom Lobineau : *Vie des Saints*.

(5) Dom Lobineau : *Vie des Saints*, p. 92.

(6) *Ibidem* — p. 2.

DIOCÈSE DE PARIS

1. *BIBL. Ste Geneviève* — *Mss. 1289* (BB. in-4°, 39) Graduel et lectionnaire, écrits, (dit le catalogue), probablement pour une église bretonne. Ici, j'émetts une hypothèse contraire : ne serait-ce pas plutôt un livre de l'Abbaye de St Magloire de Paris, qui se glorifiait de posséder des reliques de S. Lunaire et qui l'aurait chanté dans cette phrase de la prose : « ... qui se réjouissent que reste « vraiment avec eux le propre corps du Saint ». Le Missel de Senlis (xv^e siècle) reproduit avec une variante ce texte : « ... que veuille rester avec eux. » mais Beaumont-sur-Oise possédait dès lors des reliques et pouvait redire le même chant.

Quoiqu'il en soit, voici le sommaire des parties de ce manuscrit relatives à St Lunaire : Messe de la Virgile ⁽¹⁾ (p. 1^r à 2^r). En voici l'oraison : « Accordez-nous, nous « vous le demandons, Dieu tout puissant, de prévenir par « un hommage digne de lui, la solennité du Bienheureux « Lunaire votre confesseur et pontife, et quand elle sera « venue de la célébrer avec dévotion. » — Et la Secrète : « Que l'offrande de notre dévotion, Seigneur, vous soit « agréable afin qu'elle nous procure de venir plus purs à « la fête du Bienheureux Lunaire votre confesseur et

(1) Toute la notation est de la forme ancienne heureusement restaurée par Pic X.

« pontife. » — Vie de S. Lunaire (p. 10 à 50). — Eloge du Saint (p. 50^v à 53^r) commençant par ces mots : « Ecoutez tous, vieillards et jeunes gens, les louanges très « fidèles de S. Lunaire : il a mérité d'être honoré parmi « les hommes et parmi les neuf ordres des anges ». — Prière (p. 53^r). — Messe du jour (p. 53^v à 56^r) : on y remarque l'oraison identique à celle du Bréviaire malouin de 1537. (lequel a, sans doute, reproduit le Graduel parisien plus ancien), la prose et la préface propre de notre Saint. Nous allons citer ces deux dernières pièces.

La prose a été reproduite par le *Missel de Senlis* ⁽¹⁾ (xv^e siècle); citée par Dreves *Analecta hymnica medii aevi* ⁽²⁾; et par U. Chevalier ⁽³⁾.

Le Missel de Senlis apporte quelques variantes au texte parisien : je les ajouterai entre parenthèse, mais je ne tiendrai compte pour la traduction que de la version qui me paraît la plus exacte.

Dreves indique, comme air, celui de la prose « *Laudes Crucis attollamus* » : mélodie ancienne qu'Adam de Saint Victor appliqua aux paroles de sa prose, ou qu'il composa lui-même au XII^e siècle. Plus tard, Saint Thomas lui adapta les paroles de la prose « *Lauda Sion* ». ⁽⁴⁾

(1) *Analecta liturgica* : I. 380.

(2) Volume XXXVII, *Sequentiae ineditae* : « Missel manuscrit, p. 209. » — *Mss. Silvanectense Cod. S. Genovefae Parisien* B. Bl. fol. 11 A, 12 B. — Imp. Parisiis, 1524.

(3) *Repertorium hymnologicum* : III, 58.

(4) Pratiquement, l'air sera donc le même que celui de *Lauda Sion*.

PROSE

Lux est laudis et iocunda laude omnes laude
munda patrem leonorum. Plene laudent hii qui
gaudent secum vere permanere sancti corpus proprium
um. Ad laudandum soluat ora omnis homo omni ho
ra festa colens annua. Tam preclara confessoris laus
est talis laus decoris dulcis et melliflua. Huius sancti

*Lux est laudis et iocunda
Laude (laudent) omnes laude munda
Patrem Leonorium ⁽¹⁾.*

(1) Voici l'éclat de la gloire et que tous, d'une louange joyeuse, d'une louange pure, louent Lunaire notre père.

*Plene laudent hii qui gaudent
Secum vere (velle) permanere
Sancti corpus proprium ⁽¹⁾.
Ad laudandum soluat ora
Omnis homo, omni hora,
Festa colens annua ⁽²⁾.
Tam preclara Confessoris
Laus est talis, laus decoris,
Dulcis et melliflua ⁽³⁾,
Huius Sancti preclara sanctitas
Per angelum eius natiuitas
Et nomen predicatur ⁽⁴⁾.
Applicatus (r) expers mali
Documento litterali,
Miranda res agitur ⁽⁵⁾.
Litteras primaria
Die uocat alia
Iungit scribit tertia ⁽⁶⁾.
Mari flante uento graui
Iam submersa pene naui
Tempestate nimia ⁽⁷⁾.*

(1) Qu'ils le louent pleinement ceux qui se réjouissent que vraiment demeure (ou que veuille demeurer) avec eux le propre corps de ce Saint.

(2) Pour le louer, que tout homme, à toute heure, délie sa langue, et célèbre sa fête annuelle.

(3) Telle est la louange si belle de ce confesseur, louange de gloire, douce et suave comme le miel.

(4) La Sainteté lumineuse de ce saint, sa naissance et son nom sont prédits par un ange.

(5) Il aborde, à l'âge de l'innocence, l'étude des lettres : Un fait merveilleux se produit.

(6) Le premier jour il apprend les lettres, il les nomme le second, il les assemble et les lit le troisième.

(7) Un vent violent soufflait et le navire était presque submergé par la mer dans une tempête effrayante.

*Excitatus dum dormiret
Prece fecit ne periret
Plebs in nauis socia* ⁽¹⁾.

*De proiecta mari ara,
Fit cor mestum, mens amara
Venerandi presulis* ⁽²⁾.

*Sed extractam de profundo
Reddit Deus uiro mundo
Columbinis ungulis* ⁽³⁾.

*Cerui, mites sicut oues,
Arant iuncti sicut boues
Eius ad imperium* ⁽⁴⁾.

*Non punguntur stimulo,
Non tanguntur baculo,
Dum complent officia* ⁽⁵⁾.

*Concordatim omnes erant (eunt),
Iuga tenent, iuga uebunt,
In sancti obsequio* ⁽⁶⁾.

*Pergunt uniformiter,
Pergunt unanimiter,
Uno desiderio* ⁽⁷⁾.

(1) Réveillé pendant son sommeil, il fait, par sa prière, que le peuple, qui l'accompagnait sur son navire, ne périt point.

(2) A cause de son autel jeté à la mer, le cœur du vénérable prélat devient triste, sa pensée amère.

(3) Mais Dieu rend, à cet homme pur, son autel retiré de l'abîme, par les pattes de colombes.

(4) Des cerfs, doux comme des moutons, attelés comme des bœufs, labourent à son commandement.

(5) Ils ne sont point percés par l'aiguillon, ils ne sont point frappés du bâton, quand ils accomplissent leur travail.

(6) Tous marchent d'accord, ils gardent le joug et le tirent par obéissance pour le saint.

(7) Ils marchent avec uniformité, ils marchent en bonne intelligence, à son seul désir.

*Hora nona resoluuntur,
Pascunt, mane reuertuntur
Et manent in opere* ⁽¹⁾.

*Opus complent; quo completo,
Iubet sanctus uultu leto
Humiles recedere* ⁽²⁾.

*Super rerum (Rhenum) cecos sanat :
Sic ab eo plene manat
Lux celestis gracie* ⁽³⁾.

*Surgit sanus uir contractus ;
Uir superbus mox confractus
Pedum pedens (perdens) usus actus
Redditur miserie* ⁽⁴⁾.

*Iuxta uerbum predicentis
Et benigne ammonentis, (adm)
Sunt scabella uiri flentis
Sano necessaria* ⁽⁵⁾.

*Dat, pro uino, sancto uirus
Homo nequam homo dirus,
Homo malus et delirus
Et plenus nequicia* ⁽⁶⁾.

(1) A l'heure de la None, ils sont déliés, ils paissent, le matin ils reviennent et restent au travail.

(2) Ils achèvent leur œuvre; quand ils l'ont terminée, le Saint, d'un visage joyeux, leur ordonne de se retirer humblement.

(3) Sur la Rance (*Rentium*) il guérit les aveugles : ainsi, de lui, se répand avec plénitude la lumière de la grâce céleste.

(4) Un paralytique se lève guéri ; mais l'homme orgueilleux bientôt brisé, perdant l'usage du mouvement de ses pieds, tombe dans sa misère.

(5) Selon la parole du Saint qui commandait et avertissait avec bonté, les appuis de l'homme pleurant deviennent nécessaire au bien portant.

(6) Il donne au Saint, pour du vin du poison : homme méchant, homme cruel, homme mauvais et furieux, et plein de perversité.

*Volens sancto dare letum,
Sed non habet leti metum,
Dum ueneno uas impletum
Crucis signo frangitur ⁽¹⁾.*

*Super dantem uirus cadit,
Quem mors seu mox inuadit:
Sic uenenum morti tradit
Eum cum (a) quo traditur ⁽²⁾.*

*Leonori, fons honoris,
Te orantes totis horis
Intus serua nos et foris,
Tui nobis dans amoris
Sacrum desiderium ⁽³⁾.*

*Presul sancte, flos sanctorum,
Lux et decus confessorum,
Nos de fece munda nos (mundanorum)
Ad celestem transfer chorum
Ad perbenne gaudium. Amen ⁽⁴⁾.*

(1) Il veut donner la mort au Saint; mais celui-ci ne la craint point, car le vase rempli de poison se brise au signe de la croix.

(2) Le poison tombe sur celui qui le donna, et bientôt la mort cruelle le saisit : ainsi le venin livre à la mort celui par qui il avait été livré.

(3) Lunaire source d'honneur, nous qui te prions à tout heure, garde-nous dedans et dehors, en nous donnant le désir sacré de t'aimer.

(4) Evêque Saint, fleur des saints, lumière et gloire des confesseurs, de la boue des mondantés conduis-nous au chœur céleste, à la gloire éternelle. Ainsi-soit-il.

prefatio nulle s^ti leonorij. o
Q*uete*rne deus. *Te enim iugiter in festi-*
uitate sancti leonorij confessoris tui atque
pontificis exoramus. cui pro suis meritis e-
terne uite premia contulisti. quem te du-
ce paradisi sinus includit. Petimus ergo
ut suis meritis de tua misericordia nobis
impetret eterne beatitudinis consortium;
ut mereamur cum illo interesse festis
angelorum. Et ideo.

PRÉFACE

... Eterne Deus. Te enim iugiter in festiuitate sancti
Leonorij confessoris tui atque pontificis exoramus, cui pro
suis meritis eterne uite premia contulisti, quem te duce
paradisi sinus includit, Petimus ergo ut suis meritis de tua
misericordia nobis impetret eterne beatitudinis consortium;
ut mereamur cum illo interesse festis angelorum. Et
ideo..... ⁽¹⁾.

(1) Dieu éternel, nous vous prions toujours, dans la fête de S. Lunaire votre confesseur et pontife, auquel, en récompense de ses mérites vous avez confié la récompense de l'éternelle vie et que, conduit par Vous, l'enceinte du paradis a reçu. Nous vous demandons donc que par ses mérites il nous obtienne de votre miséricorde la participation du bonheur éternel et que nous méritions d'assister avec lui aux fêtes des anges. Et c'est pourquoi.....

II. Calendrier de l'Abbaye Saint Magloire, xve siècle MCCCCXXXIII (Bibliothèque mazarine, ms ancien n° 767) : *Leonorii epi et conf.* ⁽²⁾.

III. Bréviaire de MDCLXXXIV : A l'octave de St Jean-Baptiste, mémoire de St Lunaire ⁽³⁾.

IV. On faisait, à Paris, mémoire de Saint Lunaire, dans l'octave de S. Jean-Baptiste, depuis 1229, d'après le « Vieux Pastoral » et jusqu'en 1607. ⁽⁴⁾

V. « On faisait mémoire de S. Lunaire à Paris jusqu'à l'année MDCVII, à l'octave de S. Jean Baptiste ; on la « faisait dès l'année MCCXIX, comme il ressort du petit « pastoral ⁽⁴⁾ ».

VI. « Cette mémoire se faisait à Paris jusqu'en « 1607, époque à laquelle on la supprima. Son nom se « trouve encore au martyloge parisien au 1^{er} juillet ». ⁽⁵⁾

VII. « L'église de Paris faisait encore commémoration du Saint en 1729, par conséquent longtemps après l'année 1607, que l'Abbé Tresvaux assigne à tort comme « limite chronologique au culte qui lui fut rendu dans la « capitale de la France ⁽⁶⁾ ».

(1) Abbé Duiné : Bréviaires et Missels des Eglises et Abbayes bretonnes.

(2) Bollandistes.

(3) Castellan.

(4) Bollandistes.

(5) Trevaux : *Vie des SS. de Bretagne*, p. 171.

(6) Roumain de la Rallaye, p. 33.

DIOCÈSE DE SENLIS

Breviarium Sylvanectense ⁽¹⁾. Calendrier : *Julius 1*, *Leonorii epi*, IX lc (9 leçons).

Mais le texte de ces leçons ne se trouve pas au bréviaire de Senlis.

DIOCÈSE D'ARRAS

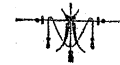
Breviarium Atrebatense : Leçons publiées par les Bollandistes : Juillet, T. I, p. 121 à 124.

FIN

(1) Bibliothèque nationale, ms. lat. 1031. — Communication de M. l'Abbé Duiné.

TABLE

	PAGES
Aux lecteurs	5
Vie de Saint Lunaire.....	7
Le tombeau et les reliques de Saint Lunaire.....	33
Les monuments et les fêtes de Saint Lunaire.....	49
Liturgie de Saint Lunaire.....	83



IMP. L. BAHON-RAULT
17-19, Rue Le Bastard, 17-19
RENNES

